RAPPORT ANNUEL 2018

- Environnement économique général
- Rapport sur la situation de l'emploi en 2017
- Rémunération dans les entreprises du médicament en 2017

@Copyright Leem 2018

Sommaire

	Pages
Environnement économique général	3
Rapport sur la situation de l'emploi	10
Recensement dans la branche	11
Les caractéristiques de l'emploi en 2017	
L'évolution des effectifs salariés	12
Répartition régionale des effectifs	14
Répartition des effectifs selon l'ancienneté	16
Répartition des effectifs selon l'âge	17
Les séniors dans la branche	18
Pyramide des âges	19
Les emplois selon le type de contrat	20
Répartition des effectifs selon les métiers	21
Classification des emplois selon les familles	22
Répartition des effectifs selon les groupes de classification	23
Le taux de féminisation	24
Répartition des effectifs par genre selon les groupes de classification	25
Les Flux d'emplois : entrées et sorties en 2017	27
Les recrutements	28
Les sorties	31
Le recours à l'intérim	32
L'absentéisme	34
Bilan égalité Hommes/Femmes	35
La rémunération dans les entreprises du médicament en 2017	40
Synthèse de la situation de l'emploi et des rémunérations	55

Environnement économique général

Environnement Économique Général

En 2017, l'économie mondiale a progressé de 3,7 %, ce qui constitue la huitième année consécutive de hausse supérieure à 3 %. Aux Etats-Unis, l'activité a fortement accéléré avec une croissance du produit intérieur brut (PIB) de 2,3 %. Soutenue par le dynamisme des salaires et un fort ralentissement des prélèvements obligatoires dû à la réforme fiscale, l'activité américaine est restée soutenue en 2018. Le Japon continue sur sa lancée en enregistrant une croissance de 1,6 %, dopée par la consommation des ménages et l'amélioration du marché du travail. Toutefois, le vieillissement de la population restera sur le long terme un frein à la croissance. Dans la zone euro, la croissance du PIB a atteint 2,3 % en 2017, un niveau élevé qui s'explique par la consommation des ménages, l'investissement des entreprises et le niveau des exportations. En Chine, la forte croissance enregistrée depuis plusieurs années (6,9 % en 2017) ne doit pas masquer les défis auxquels le pays devra faire face : progression rapide de l'endettement des entreprises, bulle sur les marchés immobiliers et financiers et vieillissement de la population.

En France, la croissance du PIB a été solide et régulière, à 2,3 %, soit la plus élevée depuis 2011. La diminution du chômage, l'évolution modérée des prix et la hausse des investissements des entreprises ont contribué à ce bon résultat, dans un contexte mondial favorable. Toutefois, la croissance française a ralenti au cours de l'année 2018 et ne devrait plus être que de 1,6%, tendance qui se confirmerait en 2019. Les causes sont multifactorielles : stagnation du pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages, déficit de main d'œuvre qualifiée alors que le taux de chômage demeure élevé, stagnation du taux de marge des entreprises et dette publique s'approchant des 100% du PIB.

La situation financière de la Sécurité Sociale

Les résultats du Régime général, publiés par la Commission des comptes de la sécurité sociale en septembre dernier, montrent une amélioration du déficit de la branche maladie, de -4,9 milliards d'euros en 2017 à -0,9 Mds€ en 2018. Le solde total du régime général s'établirait en excédent de 1,8 Mds€ (hors FSV), résultat d'une progression des recettes plus rapide que celle des dépenses. Dans ce contexte, seule la branche maladie resterait déficitaire.

Pour 2019, bien que la progression de l'ONDAM ait été fixée à +2,5% dans le PLFSS, un montant d'économies proche de celui des années précédentes sera demandé aux acteurs de santé, de près de 3,8 Mds€. Au sein de ce montant, le médicament contribuera à hauteur de 48%, soit 1,8 Md€, les baisses de prix représentant 960 M€.

Évolution de l'équilibre budgétaire de l'Assurance Maladie, du Régime Général de la Sécurité Sociale et du PIB

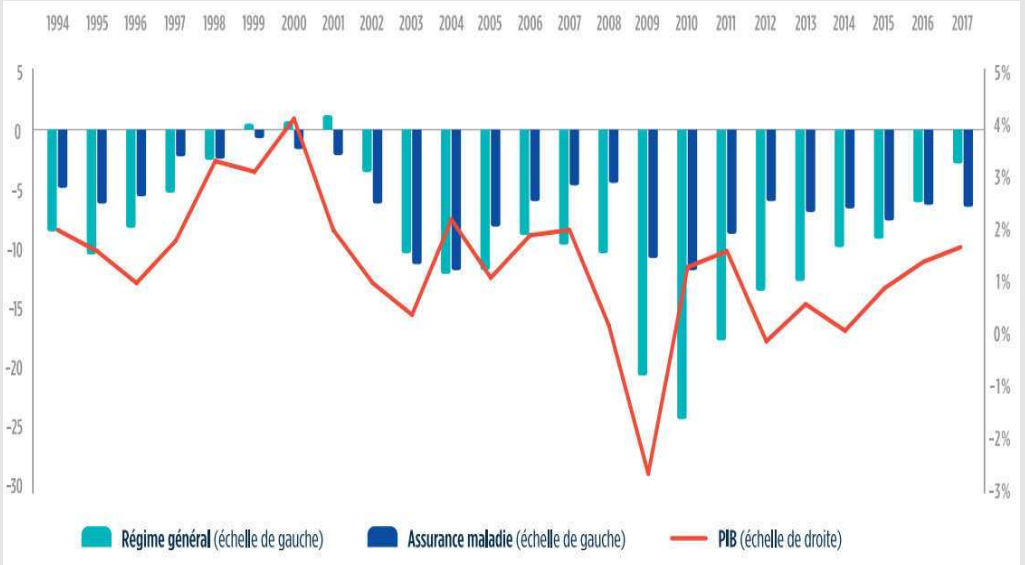

La situation des Entreprises du Médicament : une situation contrastée entre croissance sur le court terme et stagnation sur le long terme

En 2017, le chiffre d'affaires des médicaments en ville s'est élevé à 20,3 milliards d'euros (en prix fabricant hors taxes), soit + 0,2 % par rapport à 2016. Le marché des médicaments remboursables a vu son chiffre d'affaires croître de 0,1 % entre 2016 et 2017, tandis que les volumes ont enregistré un recul de 1,4 %. Les médicaments non remboursables représentent, quant à eux, un marché de 2,1 milliards d'euros, en progression de 1,1 %, tandis qu'en unités ce marché diminue de 3,7 % par rapport à 2016.

Le marché hospitalier a progressé de 1,6 % par rapport à 2016. Cette atténuation de la croissance sur un marché très dynamique ces dernières années s'explique à la fois par un marché de l'hépatite C en décroissance à partir du deuxième trimestre 2017 et par une stabilisation du montant des ATU (autorisation temporaire d'utilisation) depuis le début de l'année.

Année	CA remboursable Métropole	CA non remboursable Métropole	CA Officine Métropole	CA Officine DOM	CA Hôpital France entière	CA France entière
2011	19 682	1 919	21 601	471	5 900	27 972
2012	19 076	2 025	21 101	479	6 100	27 680
2013	18 642	1 961	20 603	463	6 200	27 266
2014	18 362	1 904	20 266	464	7 100	27 830
2015	18 193	2 040	20 233	461	7 414	28 108
2016	18 201	2 077	20 278	470	8 100	28 848
2017	**18 220**	**2 099**	**20 319**	**469**	**8 230**	**29 018**
% évol 16-17	*0,1%*	*1,0%*	*0,2%*	*0,0%*	*1,6%*	*0,6%*

Une régulation financière qui pèse sur la croissance du marché pharmaceutique

Lorsque l'on regarde le marché total régulé, c'est-à-dire ville (remboursable) + hôpital (liste en sus, rétrocédables, ATU et post-ATU), et que l'on retranche l'ensemble des reversements dus par les industriels (remises produits, remises ATU et clauses de sauvegarde), le marché pharmaceutique régulé est le même (23,1 milliards d'euros) en 2017 qu'en 2009, soit une évolution nulle sur 8 ans.
Avec cette croissance atone, l'industrie pharmaceutique a dû pourtant faire face à l'augmentation du nombre de patients traités (sous le double effet de la démographie et de l'épidémiologie), au vieillissement de la population, et à deux vagues majeures d'innovations thérapeutiques (les nouveaux traitements de l'hépatite C en 2013 et, plus récemment, les immunothérapies dans le cancer).

Un chiffre d'affaires net 2017 identique au niveau de 2009

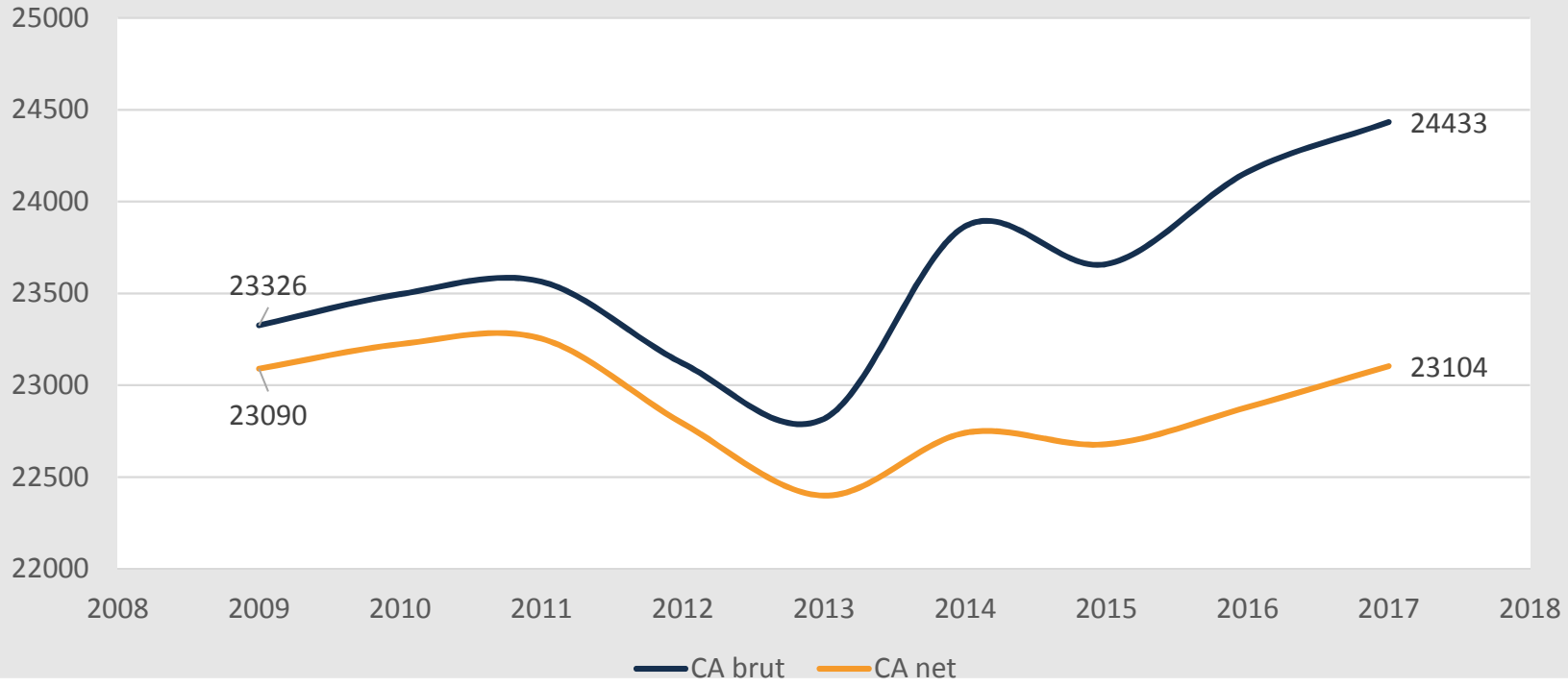

Un niveau d'exportations toujours élevé, mais en diminution par rapport à 2016

Les exportations de médicaments enregistrent une décroissance de 3,7 % en 2017, soit un montant global de 25,1 milliards d'euros. Cette mauvaise performance s'explique par le contexte difficile dans lequel s'inscrit ce marché depuis quelques années : les exportations étant valorisées aux prix du marché intérieur, la baisse constante de ces derniers depuis plusieurs années impacte à la baisse le chiffre d'affaires des exportations. De plus, la perte d'attractivité de la France pour la production des nouveaux produits et le développement de la fabrication locale dans les pays émergents fragilisent également nos exportations.

Alors que la balance commerciale nationale fait face à un très lourd déficit (– 62,3 milliards d'euros), la balance commerciale de médicaments s'établit à 6,8 milliards d'euros, en baisse de 12 % par rapport à 2016. Le médicament reste le 4ème plus gros contributeur à la balance commerciale.

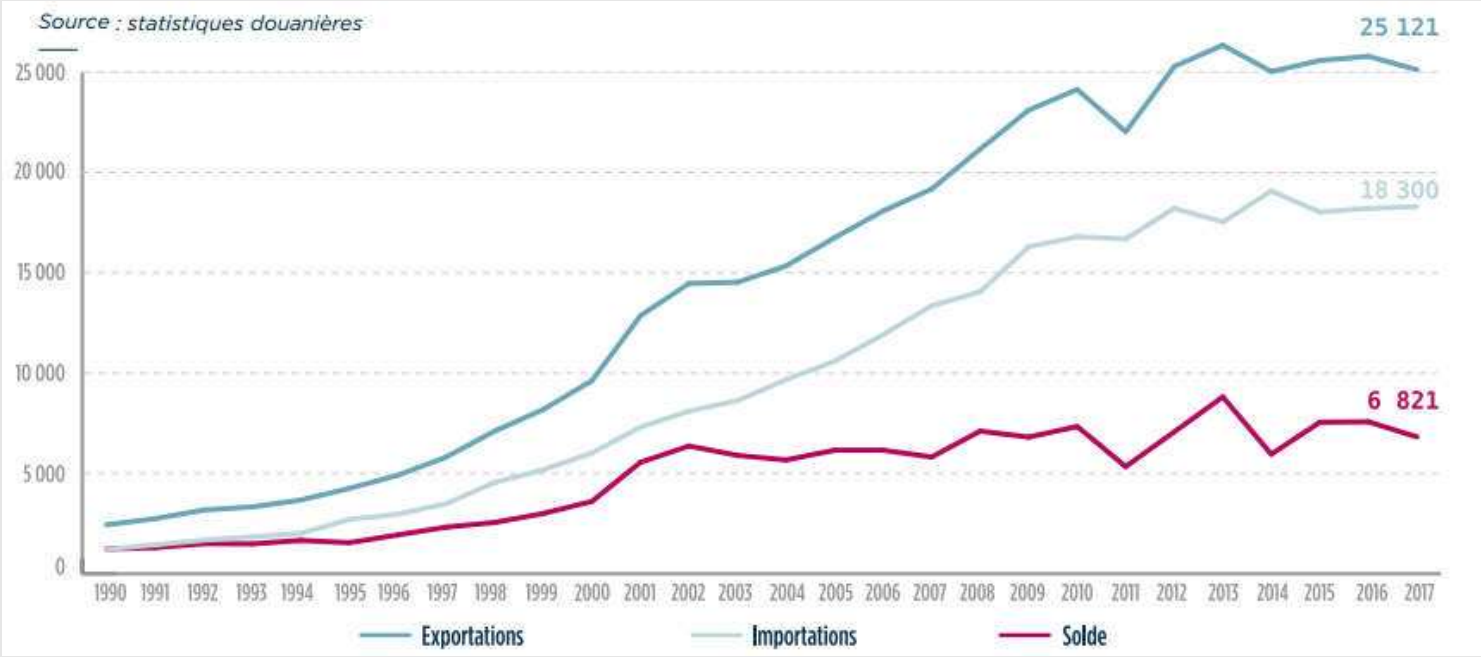

(*) Y compris sérums et vaccins à partir de 1988.

En résumé

- Après un contexte macro-économique favorable en 2017, la croissance du PIB de la France reviendrait en dessous de 2% en 2018 et 2019.
- Après 18 années de déficit, la sécurité sociale dégagerait un excédent en 2018. Toutefois, la branche maladie resterait en déficit de 900 M€.
- Ainsi, malgré un Ondam fixé à +2,5% en 2019, les économies demandées sur la branche maladie demeureront élevées : 3,8 Mds€, dont la moitié pèsera sur le médicament, alors que le secteur ne pèse que pour 15% des dépenses de santé.
- La régulation économique et financière appliquée au secteur du médicament contraint sa croissance : le chiffre d'affaires du marché pharmaceutique régulé était en 2017 identique à celui de 2009.
- Enfin, le chiffre d'affaires dégagé par les exportations de médicaments demeure très élevé et contribue positivement à la balance commerciale de la France.

Rapport sur la situation de l'emploi dans les entreprises du médicament en 2017

Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

Recensement dans la branche de l'industrie pharmaceutique

L'emploi dans la branche professionnelle de l'industrie pharmaceutique

Branche

Le code du travail fixe les règles générales applicables aux relations de travail entre employeurs et salariés de droit privé. Dans ce cadre, les partenaires sociaux négocient des conventions et accords, qui viennent compléter le droit du travail. La convention collective couvre l'ensemble des conditions d'emploi, de formation professionnelle et de travail ainsi que les garanties sociales, tandis que l'accord se limite à un ou plusieurs objets de négociation. La branche professionnelle de l'industrie pharmaceutique rassemble les entreprises qui appliquent la Convention Collective de l'activité identifiée par le n°0176.

- Le ministère du travail propose via la Dares des statistiques d'emploi segmentées dans la nomenclature des conventions collectives depuis 2009. La correspondance avec les activités économiques exercées dans les établissements du champ de la Convention Collective est fournie chaque année depuis 2010 par la Dares dans les fiches statistiques présentant les principaux agrégats d'emploi de la branche.
- Cette correspondance reste une estimation d'une réalité parfois complexe dans certains cas, comme les entreprises dont les effectifs proviennent de structures historiquement disjointes et qui appliquent, parfois de façon transitoire, des conventions collectives différentes. De même, plusieurs conventions peuvent coexister dans un même établissement, c'est le cas notamment des conventions collectives dites « catégorielles » (par exemple, la convention qui concerne les VRP…).

Les données fournies par la Dares sur les dernières années disponibles estiment les effectifs à 128 256 salariés au 31 décembre 2015.

Idcc-0176	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Industrie pharmaceutique	**129 300**	**129 600**	**128 400**	**128 300**	**127 860**	**128 256**

DADS - Fiches Dares 2010 à 2013, fichier des DADS au 1/12ème, 2014 et 2015

Les données issues de l'exploitation des DADS

L'identifiant de convention collective (IDCC) répond à la demande formulée par les partenaires sociaux d'une information statistique relative aux branches conventionnelles.

Elle a conduit le système statistique public à repérer ces dernières par un code identifiant la convention collective (IDCC). Ce code IDCC est utilisé dans les enquêtes sur l'activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre (Acemo) de la Dares, dans les enquêtes sur le coût de la main-d'œuvre et la structure des salaires (Ecmoss) de l'Insee, ou encore dans les sources administratives (DADS).

Les données sont issues d'une exploitation du fichier exhaustif des déclarations annuelles de données sociales (DADS) retraitées par l'Insee. La DADS est une formalité déclarative que doit accomplir toute entreprise employant des salariés, en application de l'article R243-14 du code de la sécurité sociale. De nombreux traitements sont réalisés à partir de la déclaration annuelle brute effectuée par chaque employeur, ces derniers pouvant expliquer la date de disponibilité de fichier du DADS : reprises d'identification de l'employeur, codification de la PCS et cohérence des rémunérations, localisation fine du lieu de travail, complètement du champ de diffusion (fonction publique, régime agricole, particuliers-employeurs), certification de la multi activité, etc.

Source : Ministère du travail, Dares, 2017

Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

L'évolution des effectifs salariés dans l'industrie pharmaceutique

La stabilisation des effectifs se confirme en 2017

- Avec 98 694 salariés(*), l'emploi dans l'industrie pharmaceutique s'établit en 2017 à un niveau quasiment équivalent à celui de l'année précédente. La stabilisation des effectifs semble désormais installée depuis 4 ans, après une période de recul significatif des effectifs (-10 000 emplois entre 2007 et 2014).
- L'industrie pharmaceutique suit de nouveau en 2017 une trajectoire de l'emploi (-0,1%) plus favorable que l'industrie manufacturière qui enregistre cette année un recul de ses effectifs plus limité (-0,3%) que la trajectoire constatée sur le moyen terme.
- La légère diminution des effectifs observée cette année dans l'industrie pharmaceutique correspond à un différentiel de 90 emplois sur le périmètre sectoriel, plutôt dans les plus grandes unités.

(*) L'estimation de l'évolution des effectifs est réalisée à partir des réponses effectuées par les entreprises ayant répondu à l'enquête Emploi-Salaires du Leem en 2017. Elle comprend tous les types de contrats mais exclut les intérimaires qui sont des salariés des entreprises de travail temporaire. La série a été rétropolée pour les années antérieures à 2006.

Évolution des effectifs (1997-2017)

Industrie pharmaceutique et ensemble de l'industrie

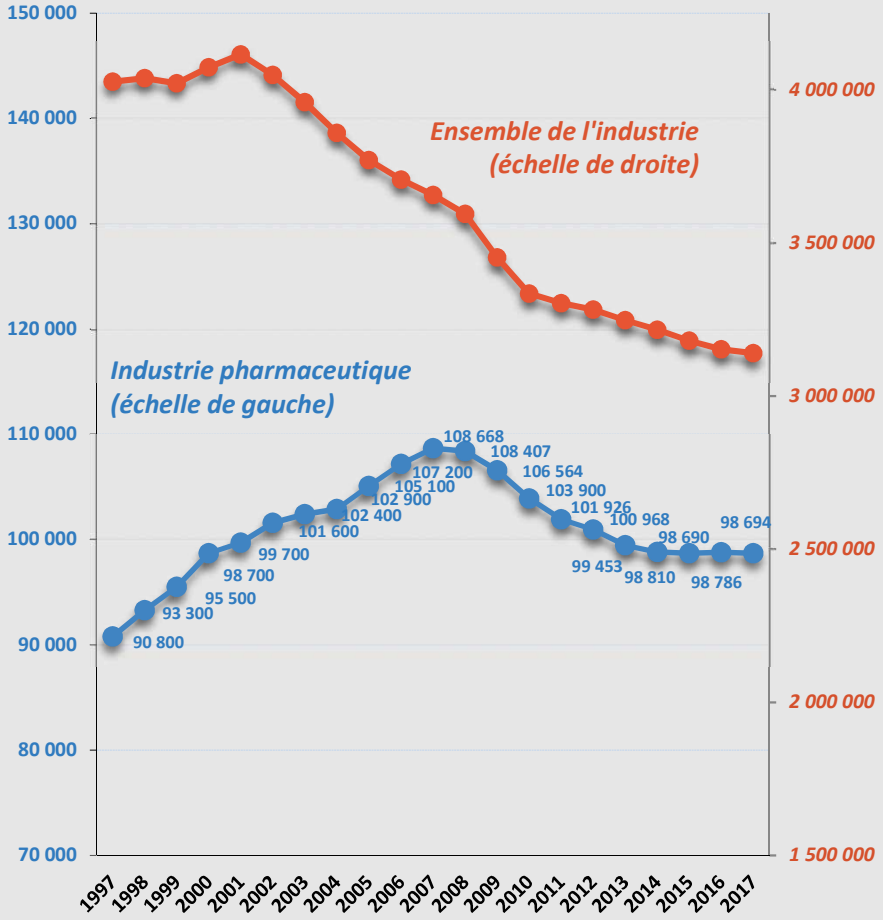

Sources : LEEM Enquête Emploi-Salaires 2017, Insee pour l'ensemble de l'industrie

Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

L'évolution des effectifs dans les entreprises répondantes

La trajectoire des effectifs demeure moins favorable dans les grandes entreprises et les ETI

- La stabilité de l'échantillon des entreprises répondantes permet de réaliser une comparaison à champ constant des effectifs employés en 2016 et en 2017 à partir des informations transmises par les entreprises.
- L'analyse de l'évolution des effectifs est déclinée selon la taille des entreprises et montre que les petites et moyennes entreprises bénéficient d'une trajectoire plus favorable de leurs effectifs. Dans les grands groupes et les entreprises de taille intermédiaire, les proportions de hausse et de baisse constatée en 2017 apparaissent équilibrées.

Répartition des entreprises selon l'évolution de leurs effectifs en 2017

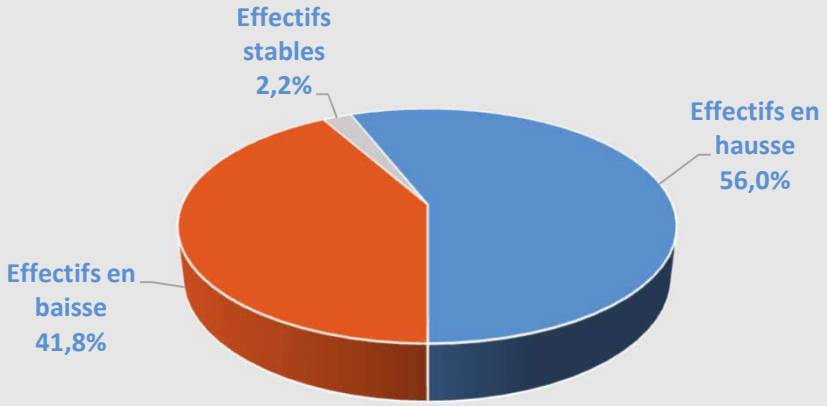

Répartition des entreprises selon l'évolution de leurs effectifs en 2017 et leur taille

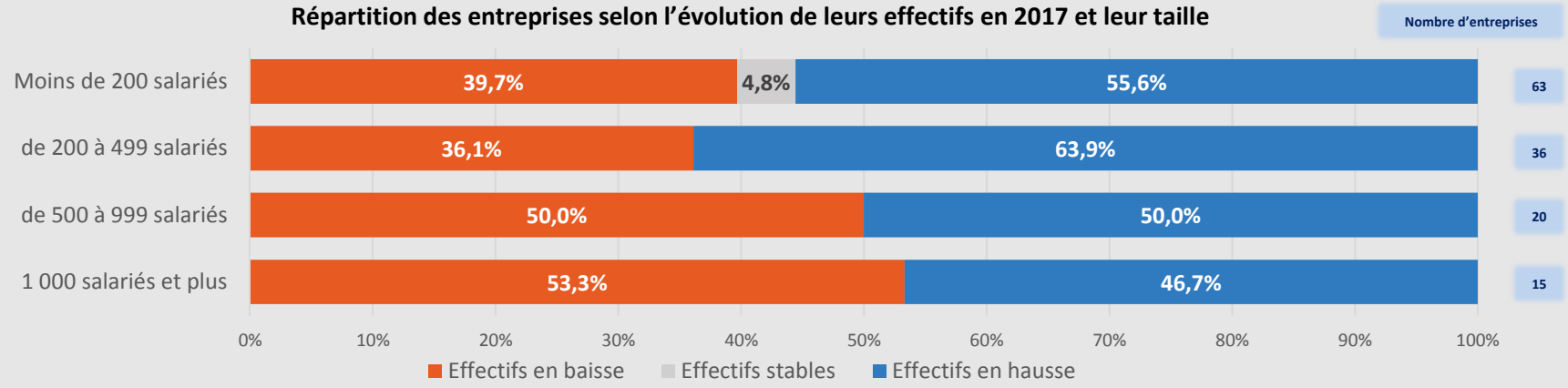

Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

Répartition régionale au lieu d'implantation de l'établissement

L'emploi de l'industrie pharmaceutique selon les régions d'implantation des établissements

- Les quatre principales régions d'implantation des activités rassemblent 76% des effectifs de la branche, estimés au lieu de travail.
- Plusieurs catégories de personnels itinérants sont recensées aux sièges des grandes entreprises. Cela contribue à augmenter les effectifs en Ile-de-France et dans les autres régions où se situent les sièges des entreprises.

Les régions d'implantation des établissements du secteur *(*)*

Ile-de-France	41,8%
Auvergne-Rhône-Alpes	15,9%
Centre - Val de Loire	9,3%
Normandie	8,7%
Grand Est	5,6%
Hauts de France	5,0%
Occitanie	4,3%
Nouvelle Aquitaine	3,9%
PACA	3,2%
Bourgogne-Franche-Comté	1,2%
Pays de la Loire	0,7%
Bretagne	0,4%
Corse	0,0%

(*) Ce mode de calcul intègre le personnel itinérant rattaché au siège des entreprises

Effectifs de l'industrie pharmaceutique (2017)
selon la région de localisation de l'établissement employeur

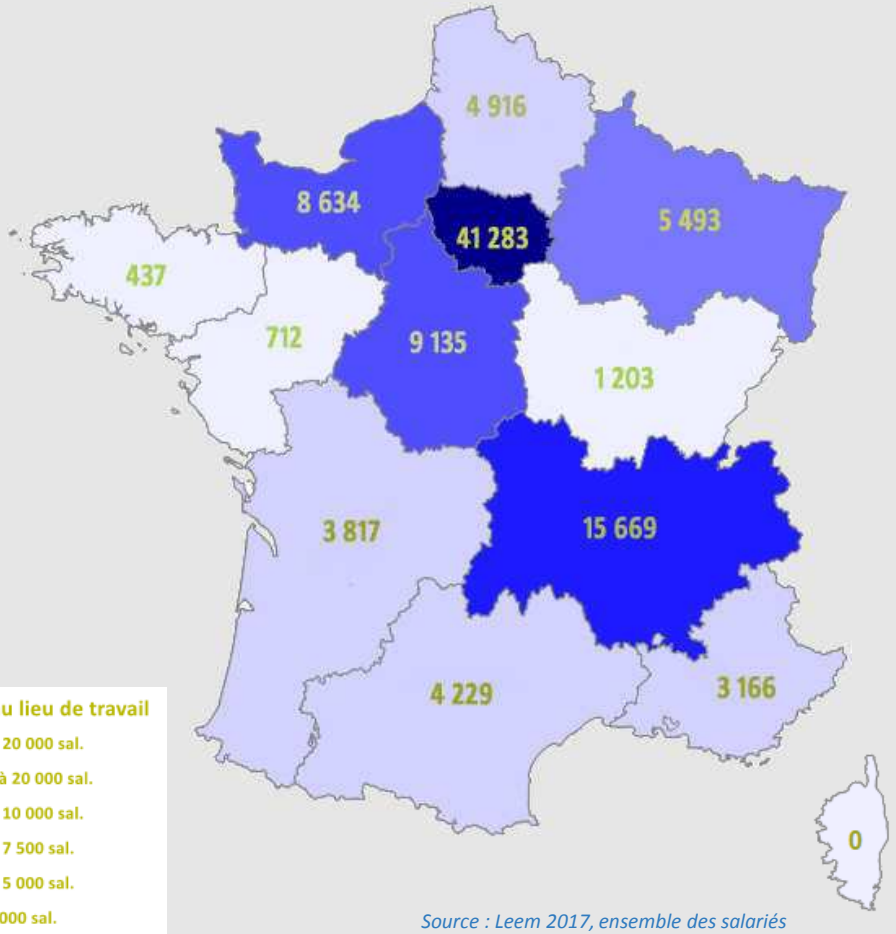

Source : Leem 2017, ensemble des salariés

Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

Répartition régionale des effectifs au lieu de résidence

La répartition géographique des effectifs selon la région de résidence des salariés

- La répartition géographique des effectifs au lieu de résidence des salariés, présente une répartition plus homogène notamment du fait de la distribution géographique plus équilibrée des salariés des métiers de la commercialisation-diffusion.
- Cette répartition conserve toutefois la hiérarchie des principaux pôles de spécialisation sectorielle comme l'Ile-de-France, Rhône-Alpes, la Normandie, la région Centre-Val de Loire.

Les effectifs régionaux selon le lieu de résidence des salariés

	Effectif 2017	*en %*
Ile-de-France	28 950	29,3%
Auvergne-Rhône-Alpes	16 541	16,8%
Normandie	9 921	10,1%
Centre - Val de Loire	8 883	9,0%
Grand Est	6 663	6,8%
Occitanie	5 950	6,0%
Nouvelle Aquitaine	5 788	5,9%
Hauts de France	5 658	5,7%
PACA	4 723	4,6%
Bourgogne-Franche-Comté	2 000	2,0%
Pays de la Loire	1 733	1,8%
Bretagne	1 492	1,5%
Corse	69	0,1%

Effectifs de l'industrie pharmaceutique (2017)
selon la région du lieu de résidence des salariés

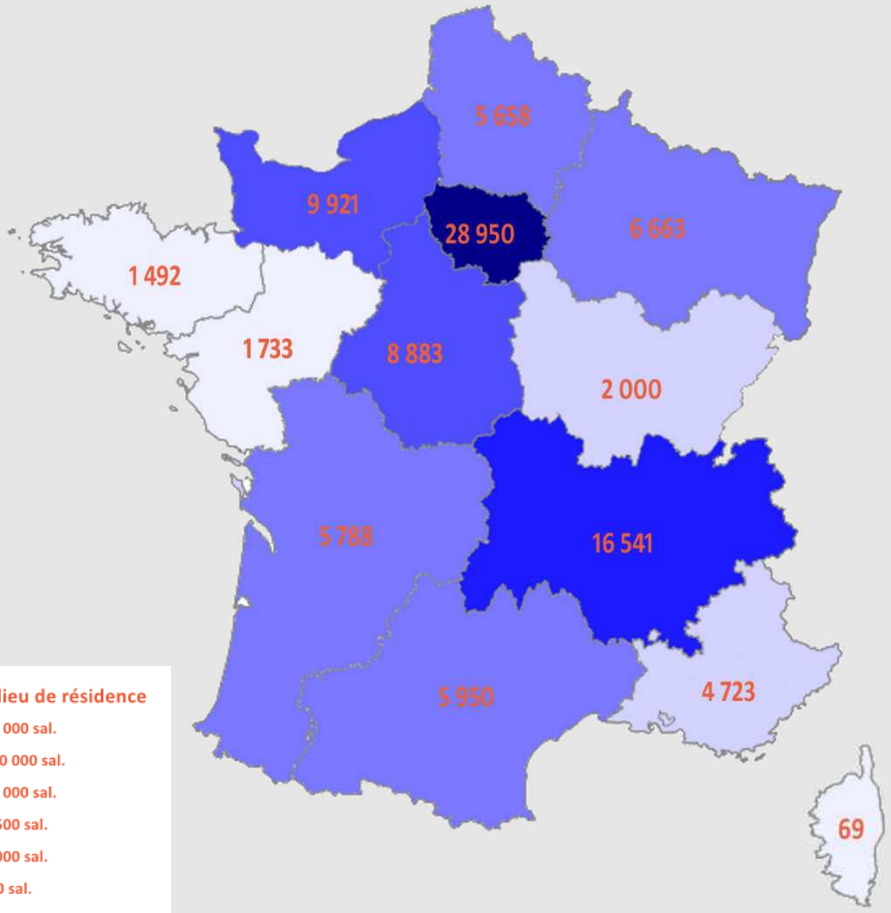

Source : Leem 2017, ensemble des salariés

Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

Répartition des effectifs selon la tranche d'ancienneté

L'ancienneté des salariés est nettement plus élevée dans les grandes entreprises

- L'ancienneté moyenne des personnels en CDI s'établit à 14,1 ans en 2017 contre 13,9 ans en 2016. La médiane de l'indicateur s'élève à 13 ans dans le secteur.
- La proportion de salariés de plus de 10 ans d'ancienneté apparaît légèrement plus élevée dans les entreprises du médicament (57%) que dans l'ensemble de l'industrie (54%).
- L'ancienneté des salariés est croissante avec la taille de la structure employeur. En particulier, elle apparaît plus élevée dans les unités de plus de 1 000 salariés dans lesquelles une nette majorité des salariés (64%) présente une ancienneté supérieure à 10 ans. Cela représente 36 300 salariés en 2017.

64%

des salariés des grandes entreprises présentent une ancienneté supérieure à 10 ans en 2017

Répartition des effectifs selon la tranche d'ancienneté et la taille d'entreprise

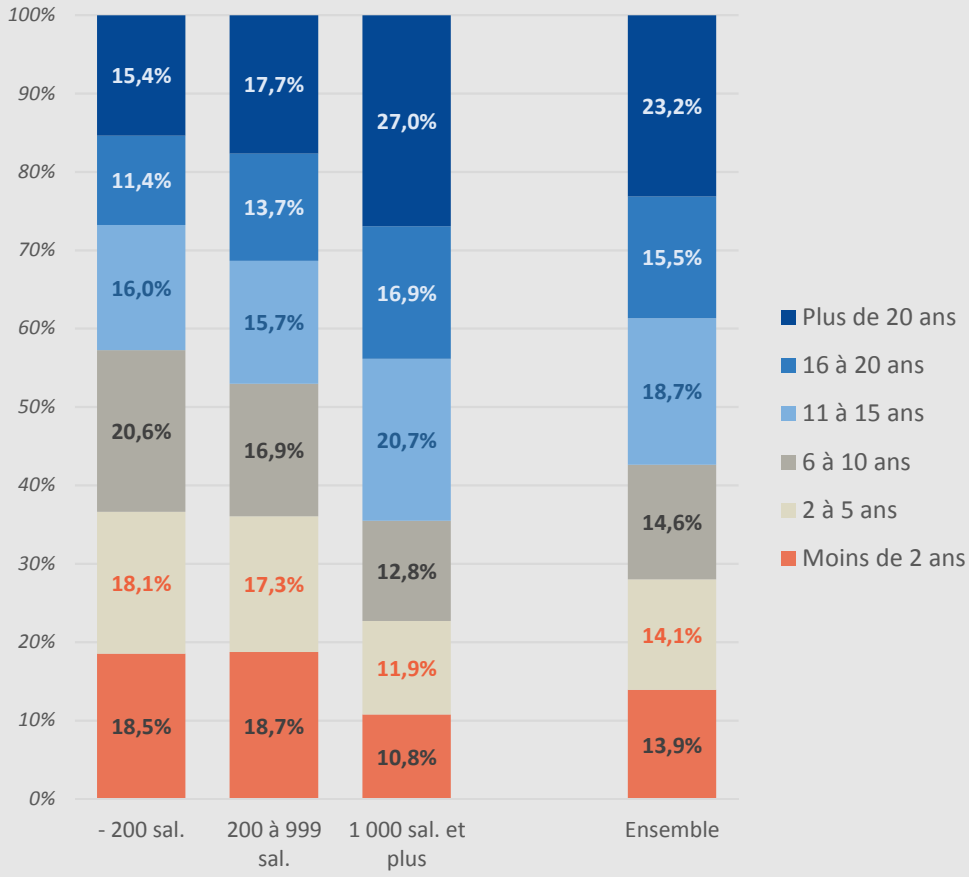

Source : Leem 2017, salariés en CDD et CDI

Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

Répartition des effectifs selon la tranche d'âge

Le vieillissement de l'emploi se poursuit

- L'âge moyen des salariés est de 43,9 ans en 2017 et continue d'augmenter régulièrement. En effet, la valeur de l'indicateur était de 40,4 ans en 2007. L'âge médian est de 45 ans.
- La part des salariés de moins de 26 ans reste faible dans toutes les catégories d'entreprises (3,2%). La proportion atteint toutefois 7,8% si l'on intègre dans le calcul les apprentis, les stagiaires et les contrats de professionnalisation.
- On recense 10 800 salariés de plus de 55 ans. Leur part dans les effectifs progresse de façon tendancielle dans toutes les tranches de taille d'entreprises.

43,9 ans

en 2017

l'âge moyen des salariés augmente de près d'un an tous les 3 ans

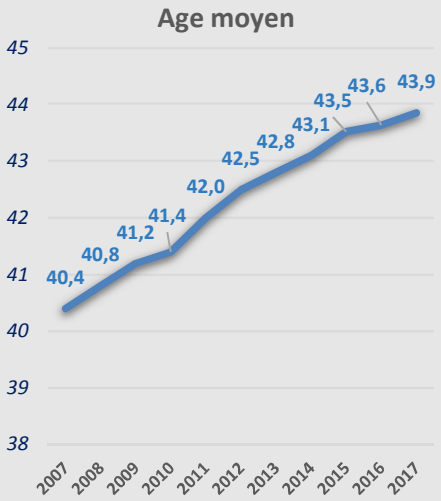

Répartition des effectifs selon la tranche d'âge et la taille d'entreprise

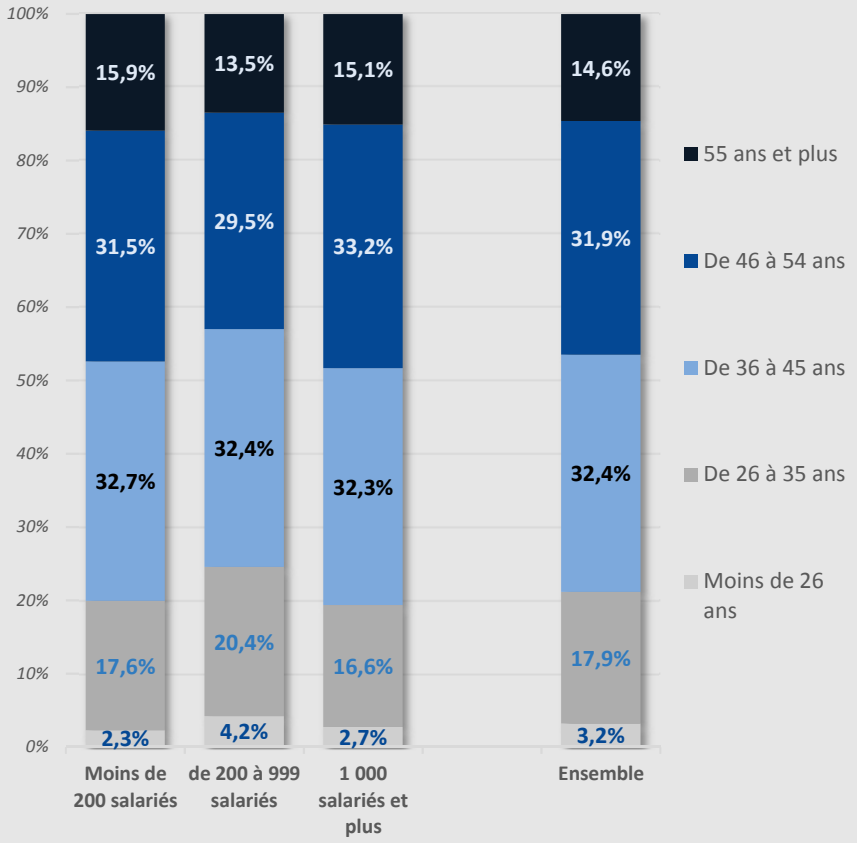

Source : Leem 2017, salariés en CDD et CDI

Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

Les seniors dans l'industrie pharmaceutique

La part des seniors dans les effectifs

Les seniors dans l'emploi du secteur :

- La part des seniors dans les effectifs continue de progresser en 2017. Les personnels de 50 ans et plus représentent cette année 31,7% de l'ensemble des effectifs salariés du secteur.
- Les salariés de 60 ans et plus représentent 3,1% du nombre total de salariés, soit plus de 2 850 personnes. Leur part dans l'emploi total s'inscrit également sur une tendance en légère progression par rapport aux années précédentes.

Les recrutements de seniors :

- Les entreprises du secteur ont réalisé 575 recrutements de seniors de 50 ans et plus en 2017, ce qui représente 8,0% du total des embauches en CDI et CDD réalisées dans l'année.
- Le nombre d'embauches de seniors est en légère augmentation par rapport à l'année précédente (534 embauches en 2016).

575 seniors de 50 ans et plus

ont été recrutés en 2017 en CDI et CDD par les entreprises du secteur. Ces embauches concernent toutes les familles de métiers (administratif, commercial…).

Composition de la population des seniors dans les effectifs du secteur

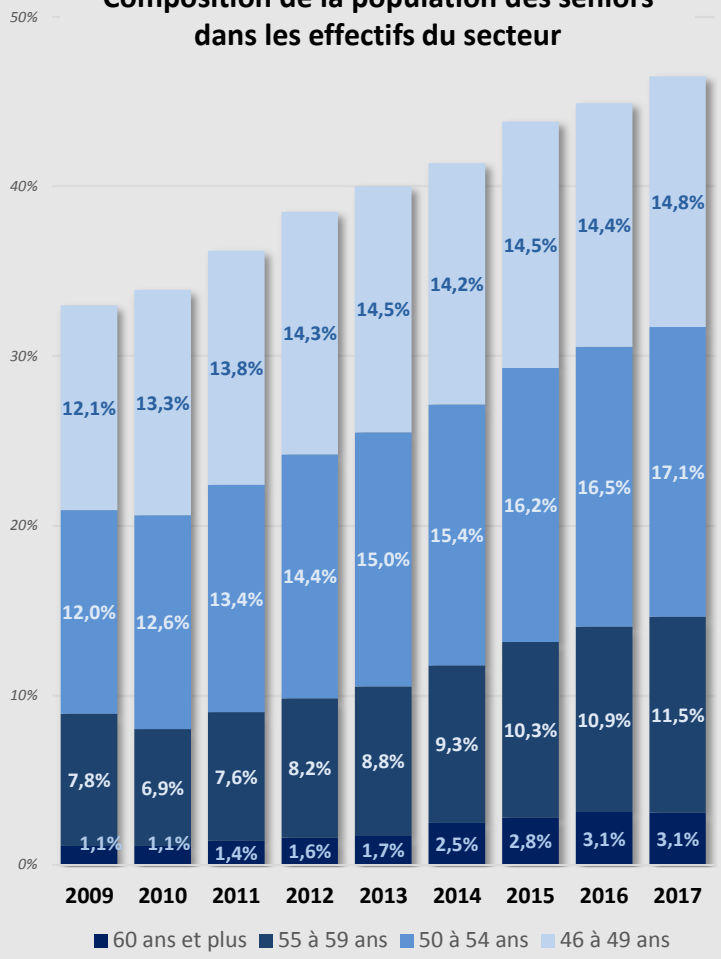

Source : Leem 2017, salariés en CDD et CDI

Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

Pyramide des âges de la population du secteur

Le poids prépondérant des quadras dans l'emploi du secteur

Le profil de la pyramide des âges présente un profil élargi dans sa partie médiane et haute qui traduit notamment une sous-représentation des jeunes par rapport à l'ensemble de la population active.

- En 2017, la proportion de salariés de moins de 30 ans (9,2%) parmi la population en CDI et CDD est inférieure de plus de moitié au ratio calculé pour l'ensemble de la population salariée (20,0%). La part des moins de 30 ans atteint 14,3% des effectifs en intégrant tous les types de contrat.
- À l'autre extrémité de la pyramide des âges, la part des salariés de 50 ans et plus (31,7% en 2017) est légèrement supérieure à la moyenne constatée sur l'ensemble de la population salariée (27,9%).
- Enfin, les femmes restent majoritaires dans le secteur et rassemblent 57,0% de la population en 2017. L'âge moyen des femmes est équivalent à celui des hommes (43,9 ans).

Pyramide des âges

Industrie pharmaceutique et ensemble des salariés

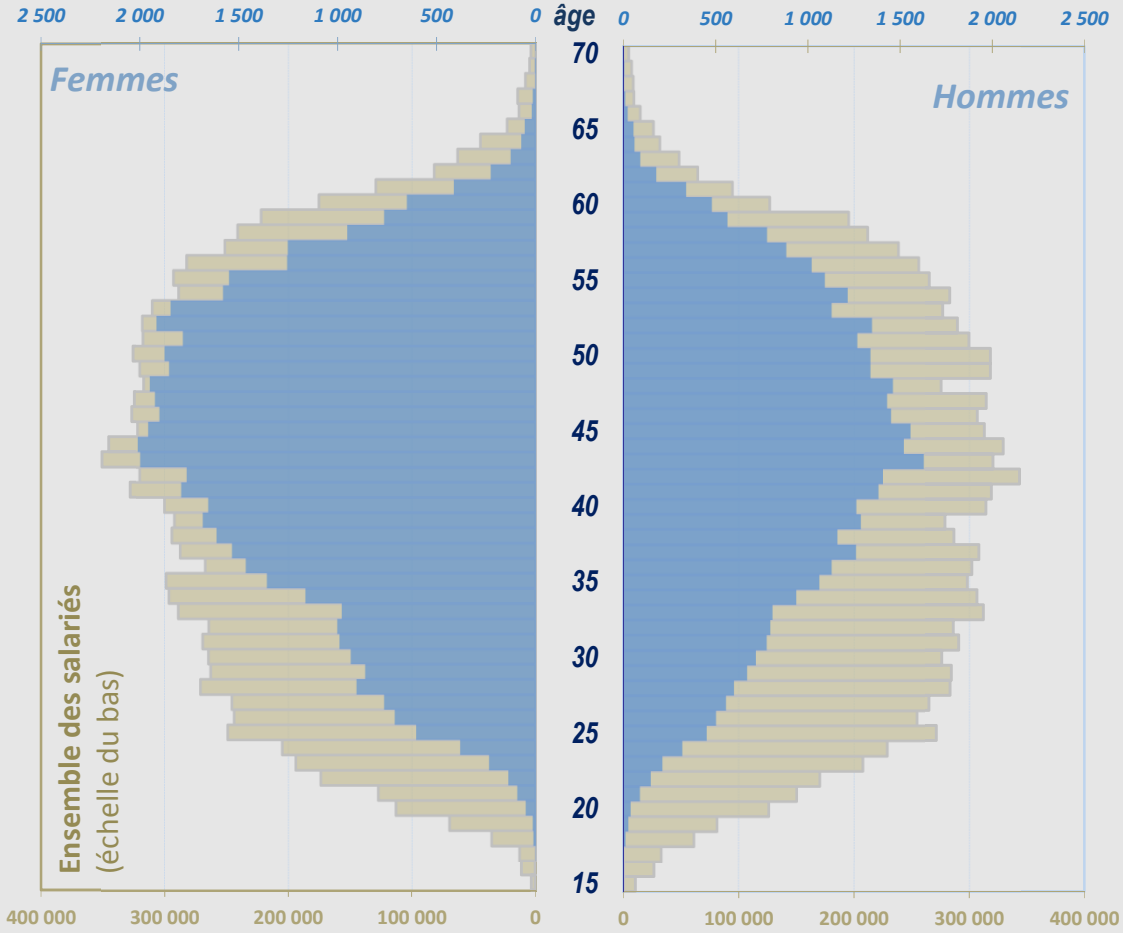

Sources : Leem 2017, salariés en CDD et CDI et Insee pour la population salariée

Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

Les emplois selon les types de contrat

La répartition des emplois selon les contrats

- La population employée dans les entreprises du secteur se caractérise par une large majorité de CDI (88%) et une proportion de CDD (6%) stable par rapport à 2016.
- 5 853 contrats de professionnalisation, apprentis et stagiaires étaient employés en 2017. Ces évaluations comprennent l'ensemble des personnels présents au cours de l'année, ce qui couvre souvent deux cohortes d'alternants.
- La part de ce type de contrats dans les effectifs est clairement croissant avec la taille de l'entreprise : elle atteint 4,5% dans les structures de plus de 2 000 salariés contre 3,5% dans les PME.

Répartition des effectifs en 2017 selon les contrats

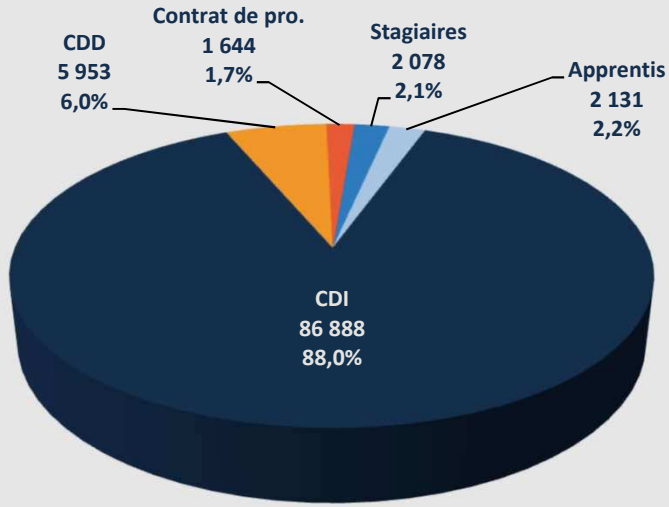

Répartition des effectifs selon les contrats et la taille des entreprises

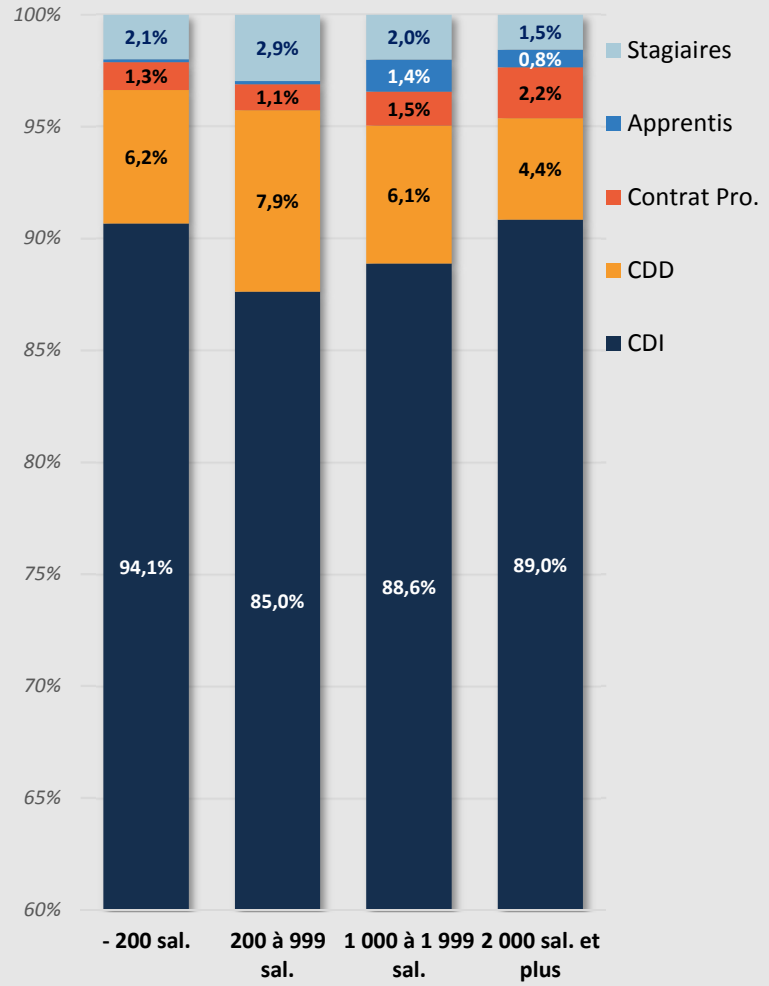

Source : Leem 2017, ensemble des salariés

Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

Les familles de métiers dans le secteur

La répartition des emplois selon les familles de métiers

La description des libellés d'emplois renseignés dans l'enquête permet de réaliser un reclassement des emplois dans la nomenclature des emplois de la branche rassemblés en une vingtaine de domaines d'activités, eux-mêmes regroupés en quatre familles de métiers.

- La famille de métiers de la production demeure la plus importante avec 45% des effectifs en 2017, une proportion qui atteint 48% dans les entreprises de plus de 1 000 salariés. La part élevée des effectifs dans la famille Recherche et Développement (14% en 2017) constitue une des principales spécificités du secteur. Enfin, la proportion d'emplois dans la commercialisation-diffusion est nettement plus élevée dans les PME.
- En 2017, les effectifs de la production et des fonctions support restent stables, alors que ceux de la commercialisation connaissent un léger recul (-1,5%). Les effectifs progressent dans la R&D (+2,5%), notamment dans la R&D clinique et le support à la recherche.

Répartition des effectifs en familles de métiers selon la taille des entreprises

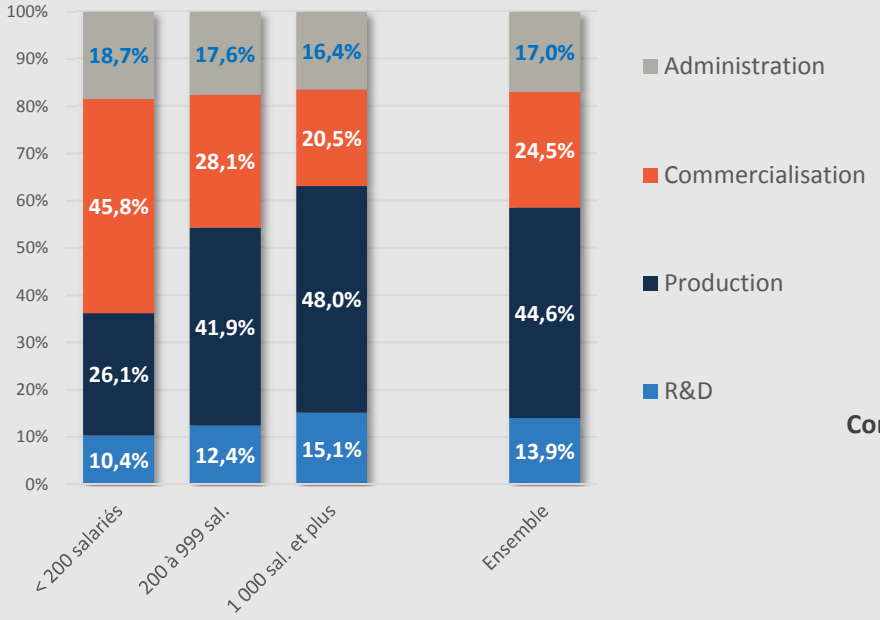

Répartition des effectifs en 2017 selon les familles de métiers

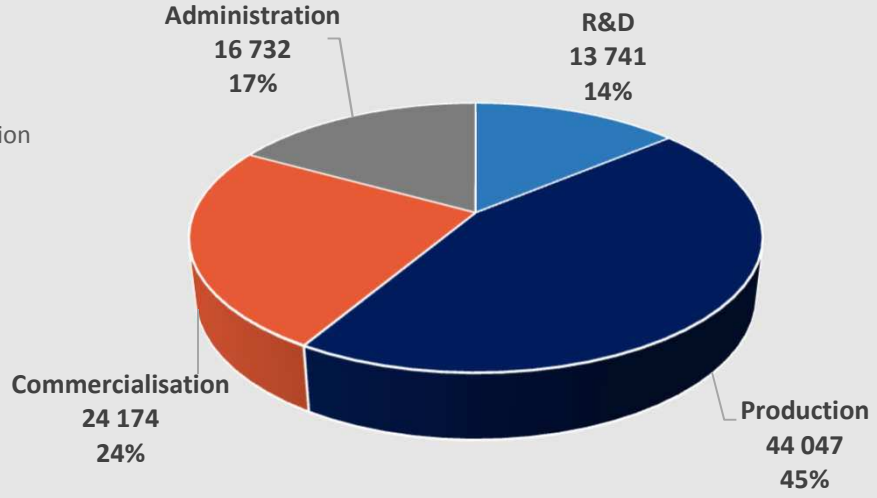

Source : Leem 2017, ensemble des salariés

Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

La classification des emplois selon les familles de métiers

Les positions dans la classification des emplois selon les familles de métiers

Plus de la moitié des emplois de la branche correspondent à un niveau supérieur ou égal au groupe 6 de la classification.

- Cette proportion est proche des trois quarts dans la R&D et dans l'ensemble commercialisation-diffusion.
- La part des salariés des groupes 1 à 3 est largement minoritaire dans l'ensemble des familles de métiers, à l'exception de la production où ces trois groupes rassemblent un tiers des effectifs.

Répartition des effectifs selon les groupes de classification et les familles de métiers (détail)

	R&D	Production	Comm°-diffusion	Admi.-support	Ensemble
01	0,1%	1,2%	0,7%	0,9%	**0,9%**
02	0,8%	8,8%	0,5%	0,8%	**4,4%**
03	2,7%	23,4%	1,2%	3,2%	**11,9%**
04	10,5%	22,5%	4,4%	11,0%	**14,6%**
05	12,7%	16,4%	18,4%	17,9%	**16,6%**
06	18,6%	11,6%	45,0%	21,9%	**22,0%**
07	25,2%	8,5%	18,4%	18,8%	**14,9%**
08	17,0%	4,4%	7,0%	13,0%	**8,3%**
09	10,3%	2,3%	2,9%	7,1%	**4,4%**
10	1,9%	0,7%	1,1%	3,8%	**1,5%**
11	0,4%	0,3%	0,4%	1,5%	**0,5%**

Répartition des effectifs selon les groupes de classification et les familles de métiers

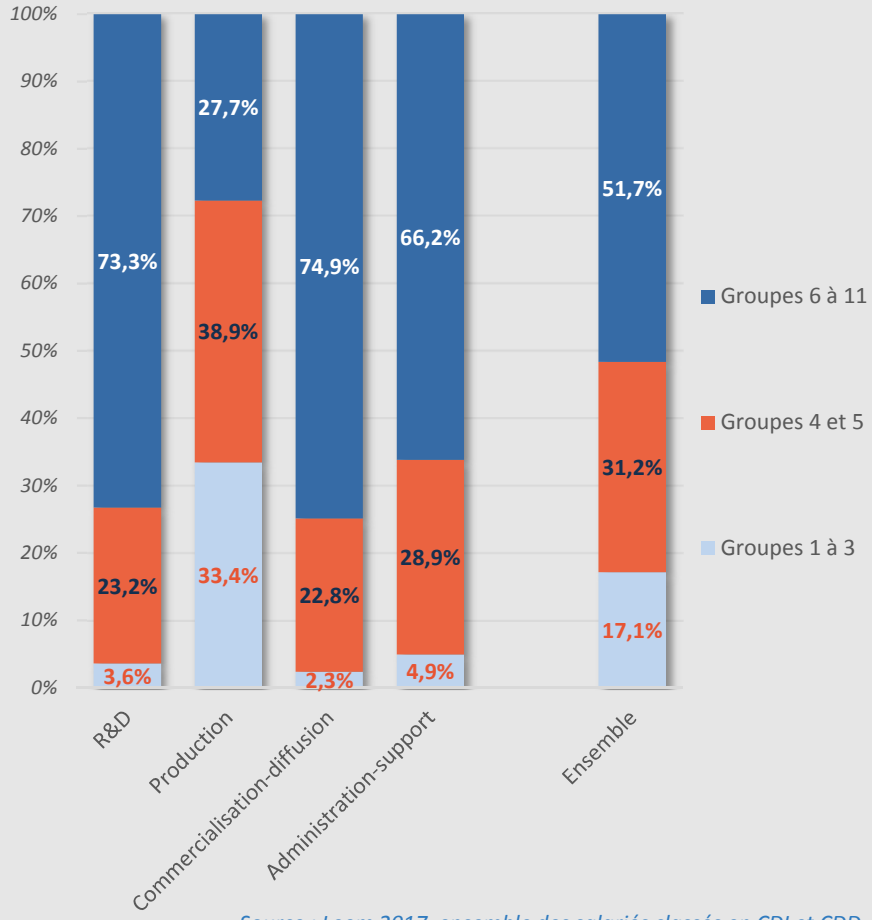

Source : Leem 2017, ensemble des salariés classés en CDI et CDD

Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

Les groupes de classification des emplois

La répartition des effectifs selon les groupes de classification des emplois

La Convention Collective de l'industrie pharmaceutique admet 11 groupes d'emplois. Certains de ces groupes sont divisés en 2 ou 3 niveaux repérés par les lettres A, B et C.

- La distribution des effectifs selon les groupes de classification des emplois de la branche souligne le niveau élevé de qualification des personnels du secteur. Le groupe 06 rassemble les effectifs les plus nombreux avec près d'un quart (22,8%) des salariés.
- En 2017, la proportion de salariés classés dans les groupes 6 et supérieurs progresse (+0,5%), tandis que les effectifs dans les groupes 04 et 05 diminuent légèrement (-0,6%).

Répartition des effectifs selon les groupes de classification des emplois de la branche en 2016 et 2017

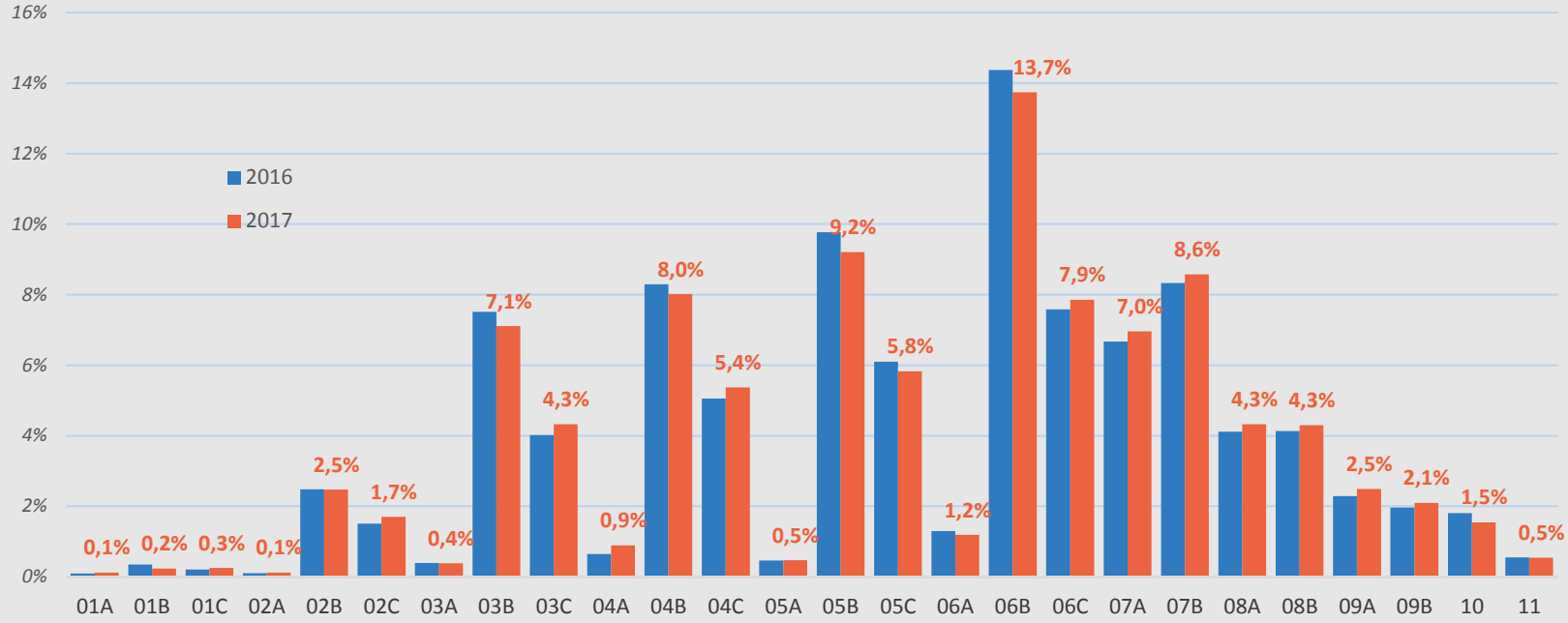

Source : Leem 2017, salariés en CDD et CDI classés

Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

Le taux de féminisation dans l'industrie pharmaceutique

L'industrie pharmaceutique demeure fortement féminisée

- Avec un taux de féminisation des emplois de 57% en 2017, l'industrie pharmaceutique fait partie des rares secteurs industriels dans lesquels les personnels féminins sont nettement majoritaires.
- Le taux de féminisation des emplois s'établit à un niveau élevé dans toutes les tranches de taille d'entreprises. Le ratio atteint néanmoins sa valeur maximale (62%) dans les entreprises de moins de 200 salariés.
- Au regard des groupes de la classification des emplois, la part des salariées est la plus élevée dans les groupes 06 à 08. En 2017, la proportion de femmes progresse de façon notable dans les groupes 09 à 11, tandis que leur part se réduit dans les groupes intermédiaires (04 à 05).

Taux de féminisation selon la taille d'entreprises

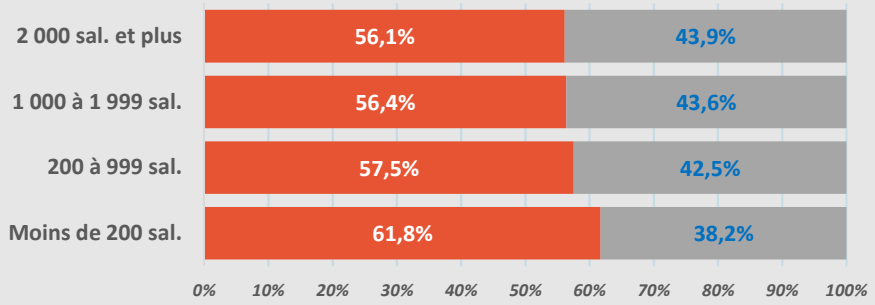

Taux de féminisation selon le groupe de classification

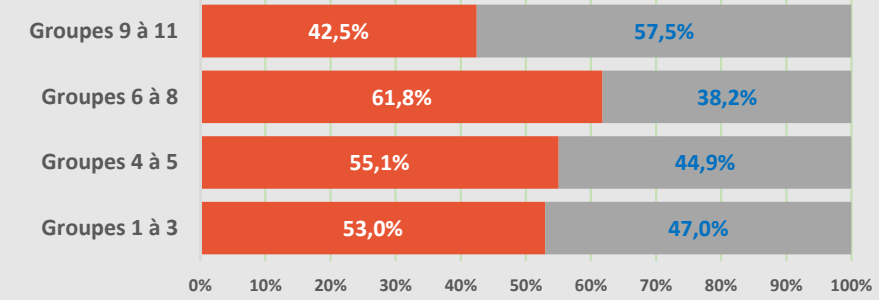

Évolution du taux de féminisation du secteur (2002-2017)

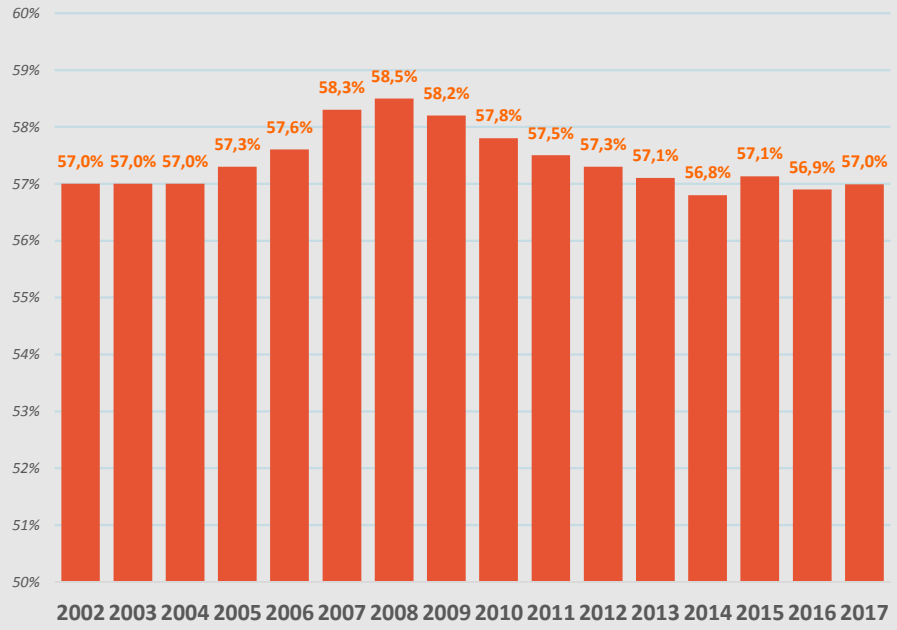

Source : Leem 2017, salariés en CDD et CDI

Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

Le genre selon les groupes de classification des emplois

Le taux de féminisation des emplois selon les groupes de classification de la branche

- Hormis le premier groupe de la classification qui rassemble peu d'employés, le taux de féminisation atteint sa valeur maximale dans le groupe 06 de la classification des emplois de la branche, où les femmes rassemblent près de 67% des effectifs. Cette catégorie comprend notamment plusieurs professions fortement féminisées de la fonction commercialisation-diffusion.
- Le taux de féminisation décroît ensuite régulièrement dans les niveaux supérieurs, jusqu'au groupe 11 de la classification où l'indicateur atteint sa valeur minimale (25%).
- L'indicateur atteint également une valeur modeste dans le groupe 03 (49% des salariés). Cette catégorie comprend en effet une forte proportion de métiers de la production, traditionnellement moins féminisés.

Taux de féminisation des emplois selon les groupes de classification

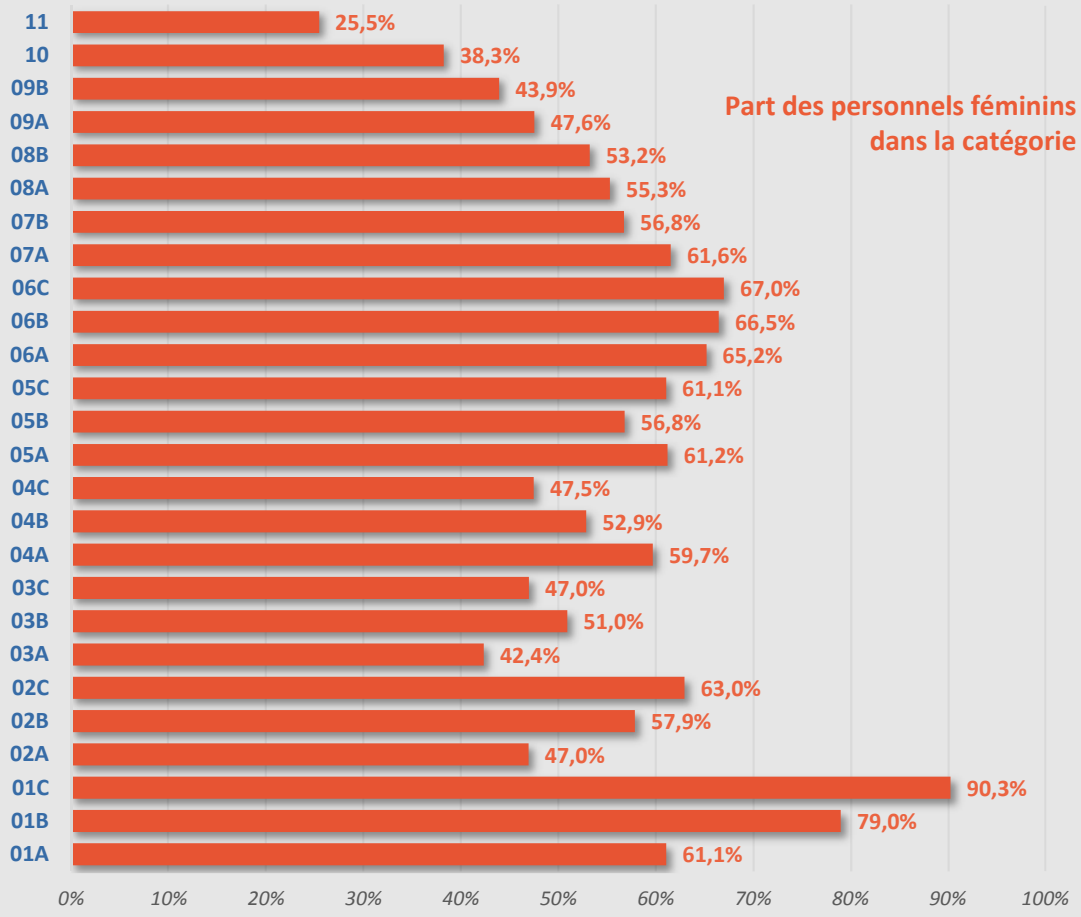

Source : Leem 2017, salariés en CDD et CDI

Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

Le genre selon les groupes de classification des emplois

La répartition des emplois par genre selon les groupes de classification de la branche

- La répartition des effectifs selon le genre dans les groupes de classification dépend largement des métiers représentés dans chacune des catégories d'emploi. Par exemple, les emplois de production, plutôt occupés par des hommes, sont surreprésentés dans la catégorie 03, tandis que la part des personnels féminins est plus élevée dans le groupe 06 de la classification où l'on retrouve les métiers de la commercialisation-diffusion.

Répartition des effectifs dans les groupes de classification selon le genre

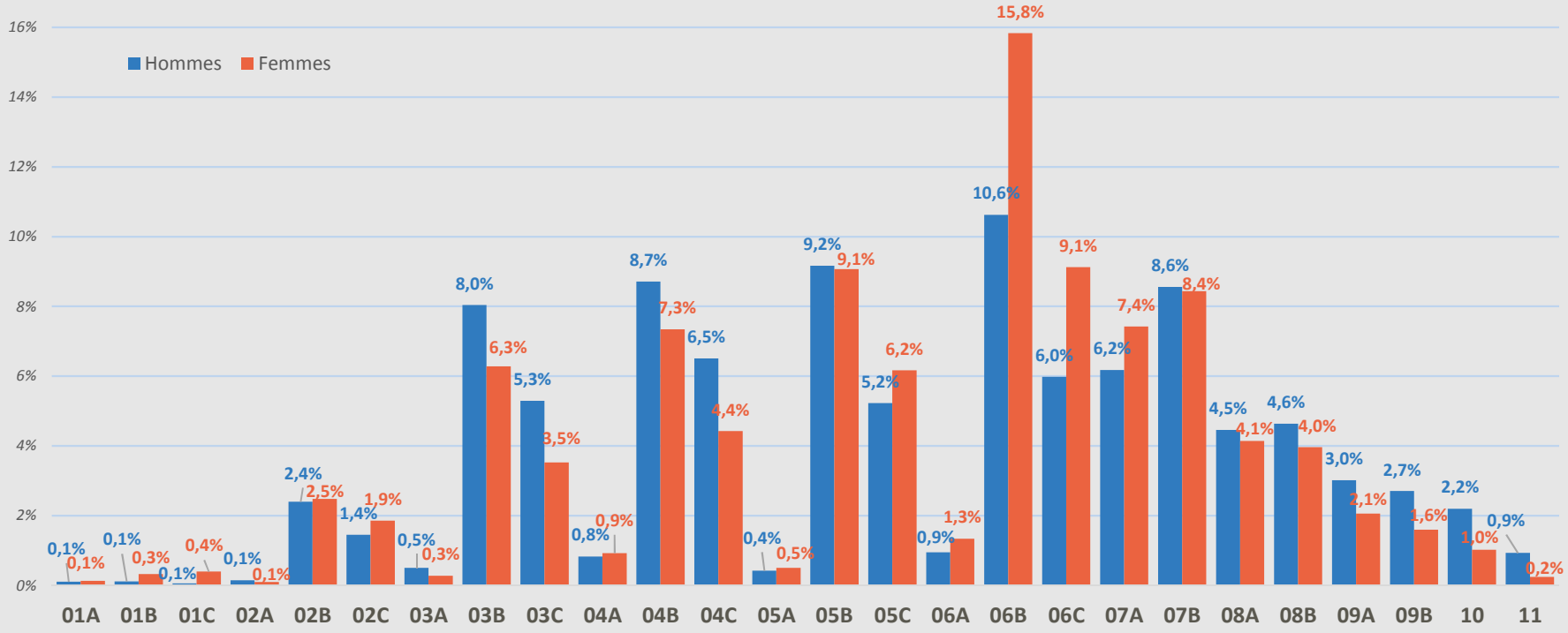

Source : Leem 2017, salariés en CDD et CDI

Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

Les flux d'emploi : entrées et sorties en 2017

Les flux d'emploi dans l'industrie pharmaceutique en 2017

- Les **entrées** rassemblent les recrutements réalisés par les entreprises du secteur, l'intégration des salariés des établissements intégrés par les groupes du secteur, les effectifs des créations d'entreprises… Le nombre d'entrées estimées par l'enquête est d'environ 11 270 entrées, dont un peu plus de 3 700 en CDI et environ 3 370 en CDD.
- Les **sorties** sont constituées des sorties des salariés des entreprises du secteur (démissions, départs en retraite, licenciements…) et des sorties d'entreprises (sorties du secteur, cessations d'activité…). Le nombre de sorties estimées dans l'enquête est d'environ 11 370 unités.
- L'écart entre le nombre d'entrées et de sorties recensées dans l'enquête correspond globalement à la variation nette de l'emploi constatée en 2017 même si certains mouvements de main d'œuvre restent mal cernés dans les statistiques (transferts intragroupes ou réorganisations d'activités …).

Volume des flux d'emploi entrants et sortants en 2017
tous contrats de travail, tous motifs de sortie

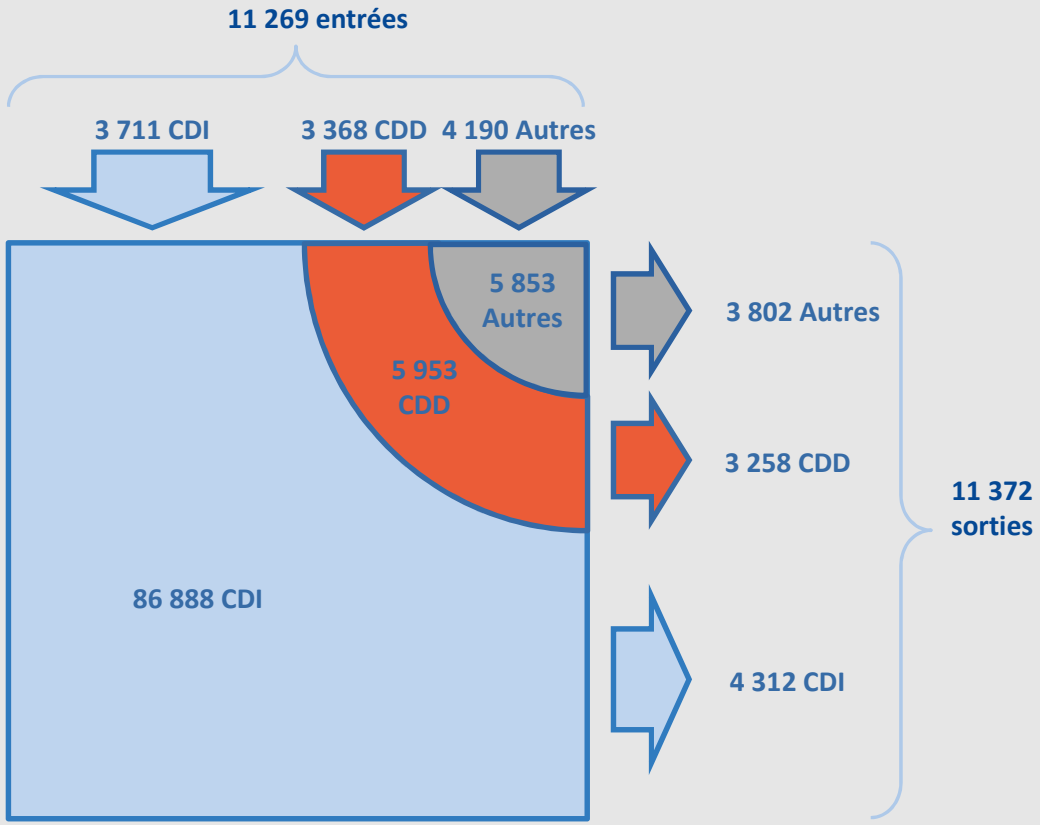

Source : Leem 2017, ensemble des salariés

Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

Les flux d'emploi : les recrutements

Les recrutements dans l'industrie pharmaceutique

- Parmi les près de 11 270 entrées enregistrées dans le secteur en 2017, près de 3 700 recrutements ont été réalisés en CDI et environ 3 370 en CDD. Cet ensemble correspond à un taux d'entrée de 7,2% lorsque l'on ramène ce chiffre au nombre total de salariés. Il traduit une légère progression du nombre d'embauches par rapport aux 6 770 entrées en CDI-CDD enregistrées en 2016. Les entrées en CDI sont stables en 2017.
- Les autres contrats rassemblent 4 190 entrées, dont environ 1 880 stagiaires, 1 040 nouveaux contrats de professionnalisation et 1 275 apprentis entrés en cours d'année. Le nombre est stable par rapport aux 4 100 entrées enregistrées en 2016 pour ces mêmes contrats.

Recrutements réalisés en 2017 selon le type de contrat

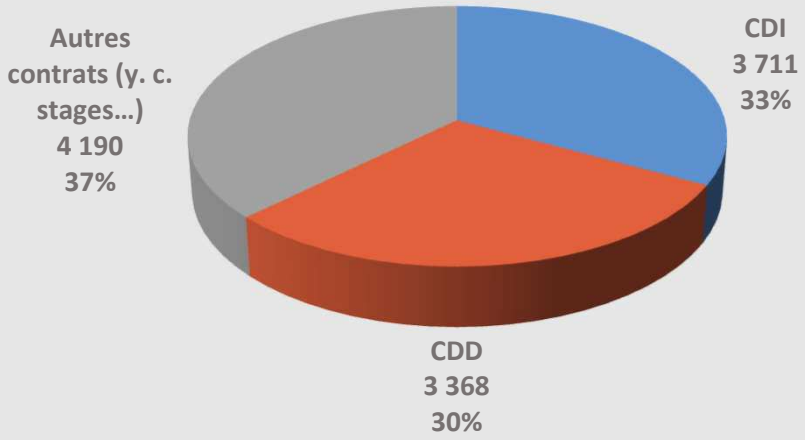

Source : Leem 2017, ensemble des salariés

Evolution du nombre de recrutements en CDI et CDD sur la période 2004-2017

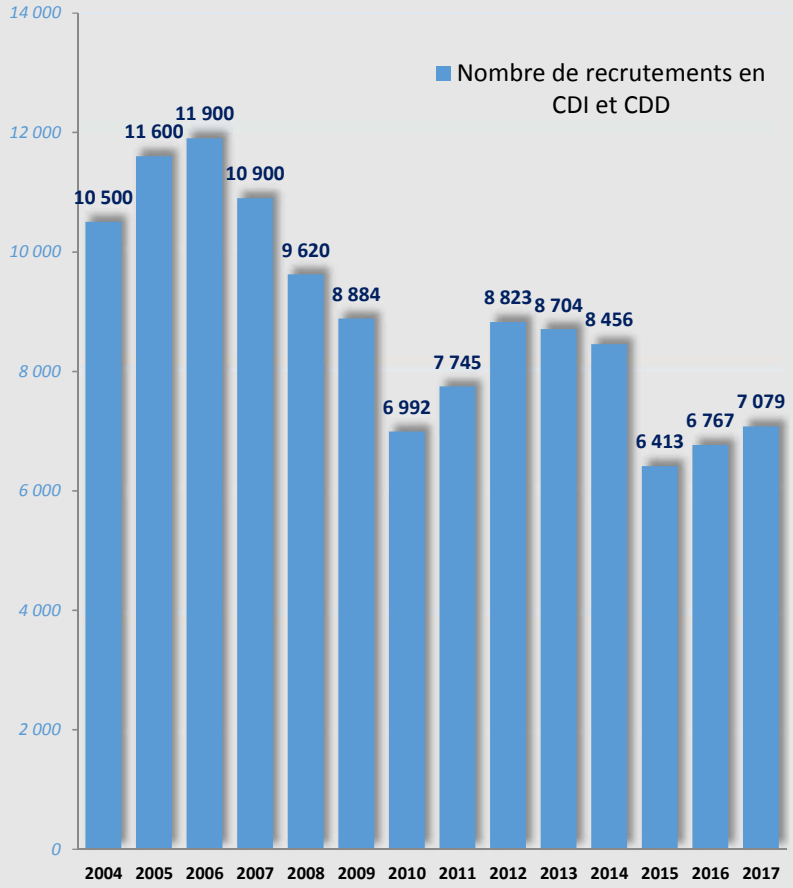

Source : Leem 2017, recrutements en CDD et CDI

Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

La nature des recrutements selon les contrats

Les modalités de recrutement dans le secteur

- En 2017, 33% des embauches ont été réalisées en CDI, une proportion légèrement inférieure à celle constatée dans l'ensemble de l'industrie où la part des CDI dans les embauches atteint 38% (Dares, 2017). La proportion d'embauche en CDI est décroissante avec la taille des employeurs, le ratio atteint notamment 49% dans les structures de moins de 200 salariés.
- En parallèle, la proportion des embauches réalisées en CDD atteint 30% en 2017. La part des CDD est en très légère progression par rapport à 2016.
- Enfin, les stages, contrats de professionnalisation et contrats d'apprentissage rassemblent 37% des entrées. Les plus grandes entreprises (1 000 salariés et plus) réalisent 64% de ces recrutements.
- Les femmes représentent 58% des entrées tous types de contrats confondus. La répartition des recrutements selon les différents types de contrat est homogène selon le genre des personnels concernés.

Nature des recrutements selon la taille des entreprises

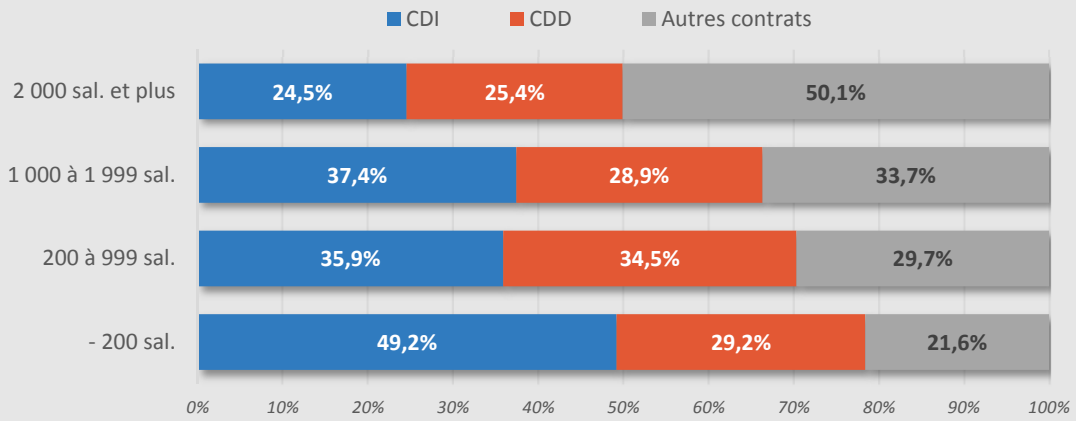

Nature des recrutements selon le genre

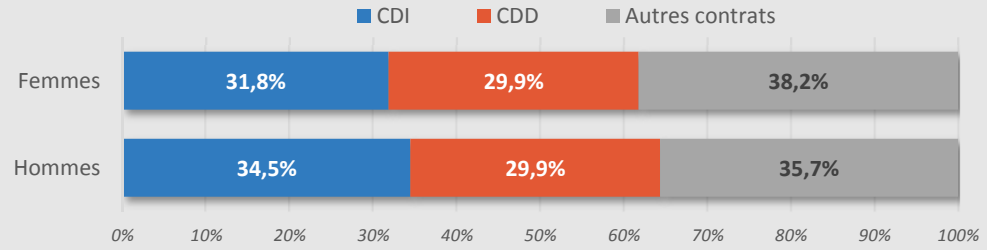

Source : Leem 2017, ensemble des salariés

Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

Les recrutements dans la branche de l'industrie pharmaceutique

Les recrutements dans l'industrie pharmaceutique

- Pour l'ensemble des contrats, l'âge moyen des recrutements est de 30,1 ans en 2017, tandis que l'âge médian atteint 27 ans.
- Pour les seules embauches réalisées en CDI, l'âge moyen s'élève à 36,9 ans et l'âge médian à 36 ans.
- L'examen du profil par âge des recrutements souligne l'entrée plutôt tardive des personnels dans l'industrie pharmaceutique. Ces éléments expliquent la forme de la pyramide des âges dont la base reste constituée de cohortes peu fournies.
- L'accroissement du niveau de qualification des salariés et l'allongement des études qui en découle, expliquent ce résultat. Par exemple, l'âge moyen d'entrée des stagiaires est de 23,5 ans.
- La composition par âge des embauches a légèrement évolué en 2017. Ainsi, la proportion des jeunes de moins de 26 a progressé cette année d'environ 200 unités par rapport à 2016.

Répartition des recrutements en CDI et CDD selon l'âge des entrants

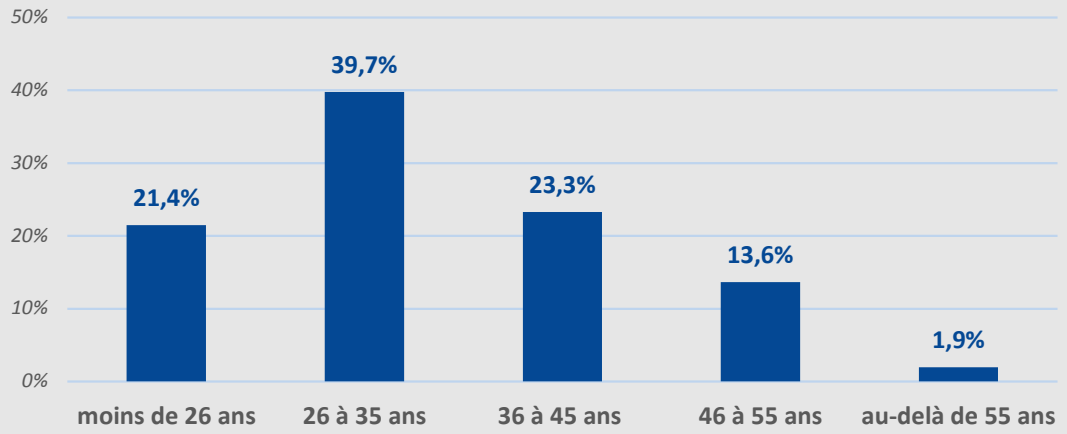

Évolution de la structure par âge des recrutements (2012-2017)

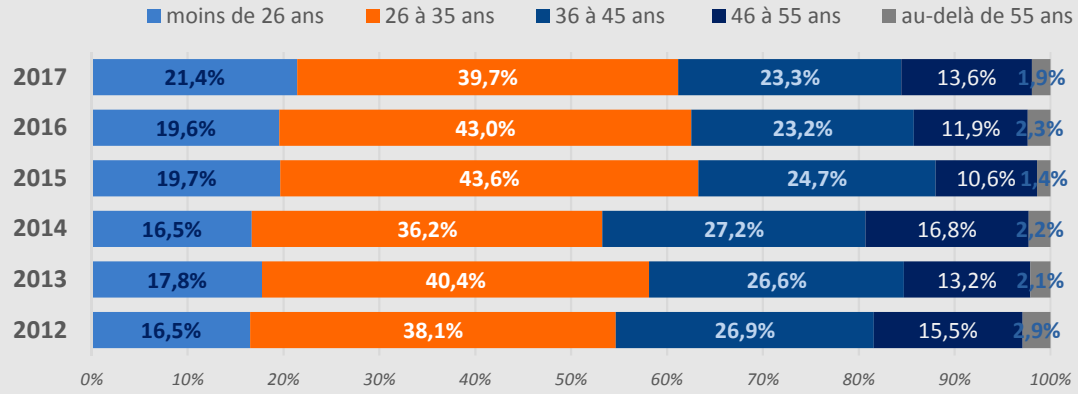

Source : Leem 2017, ensemble des salariés

Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

Les flux d'emploi : les sorties

Les sorties d'emploi dans l'industrie pharmaceutique

- Le nombre de sorties estimé à partir de l'échantillon de l'enquête s'élève à 11 372 pour tous les types de contrats. Dans cet ensemble, on dispose de l'information et des motifs de départ pour 9 364 observatoires.
- Dans ce sous-ensemble, une fraction majoritaire des sorties de personnel (55%) concerne les fins de CDD qui représentent 5 100 départs, parmi lesquels 2 400 départs de CDD proprement dit et pour le reste (2 700) d'autres contrats (stages, contrats de professionnalisation ou d'apprentissage).
- Le nombre de sorties de personnels en CDI s'élève à 4 312 en 2017, soit un peu plus qu'en 2016 (4 260).
- En effet, pour les personnels en CDI, les raisons de départ les plus fréquentes sont les licenciements (près de 1 168, soit 27% du total des sorties de personnels en CDI), les démissions (1 074, 25% des départs) et les ruptures conventionnelles (459, 11% du total des sorties de CDI).
- Les départs en retraite (545) représentent 13% de l'ensemble du nombre des sorties des salariés en CDI.

Nombre de sorties en 2017 selon le motif déclaré

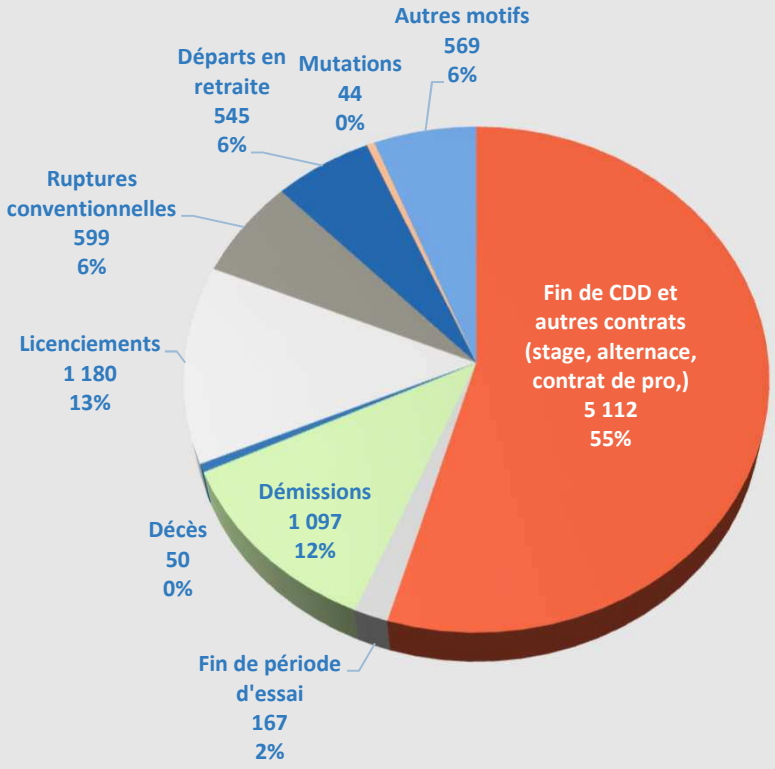

Source : Leem 2017, ensemble des sorties pour lesquelles les entreprises ont déclaré un motif

Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

Le recours à l'intérim dans l'industrie pharmaceutique

L'intensité du recours à l'intérim dans le secteur est proche de la moyenne des activités industrielles

- Le taux de recours à l'intérim calculé sur le périmètre de l'industrie pharmaceutique s'élève à 6,9% en 2017.
- Ce résultat positionne le recours au travail temporaire dans le secteur à un niveau inférieur de près d'un point à la moyenne de l'industrie (7,7%) et, en particulier, au taux de recours constaté dans la plupart des autres activités industrielles (automobile, métallurgie, plasturgie, industries agroalimentaires…).

Taux de recours à l'intérim selon l'activité des entreprises utilisatrices

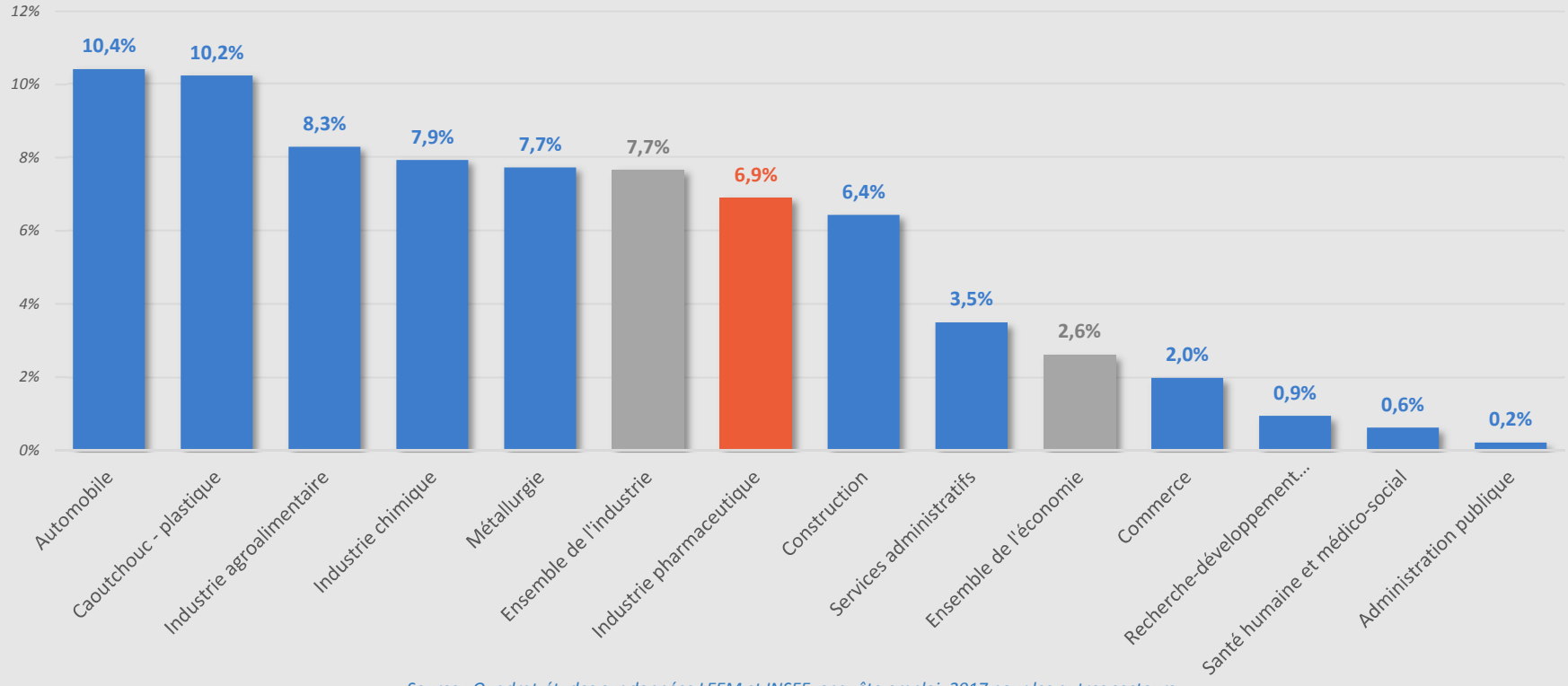

Source : Quadrat-études sur données LEEM et INSEE, enquête emploi, 2017 pour les autres secteurs

Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

Le recours à l'intérim dans l'industrie pharmaceutique

Le recours à l'intérim reste plus élevé dans les établissements de production

- Les 96 entreprises répondantes au questionnaire complémentaire de l'enquête déclarent avoir utilisé 968 000 journées de délégation de personnel intérimaire. Ce chiffre, rapporté à l'ensemble du secteur, correspond à environ 6 850 emplois équivalents temps plein.
- Le recours à l'intérim bénéficie de l'orientation plus favorable de la conjoncture en 2017. Il est en outre plus intensif dans les établissements de production, plus modeste dans les activités de R&D et les sites spécialisés dans des activités de distribution.

Taux de recours à l'intérim selon l'activité principale de l'établissement employeur

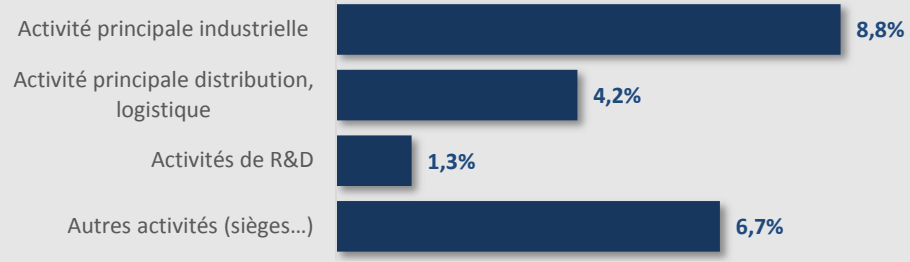

Taux de recours à l'intérim selon la taille de l'établissement employeur

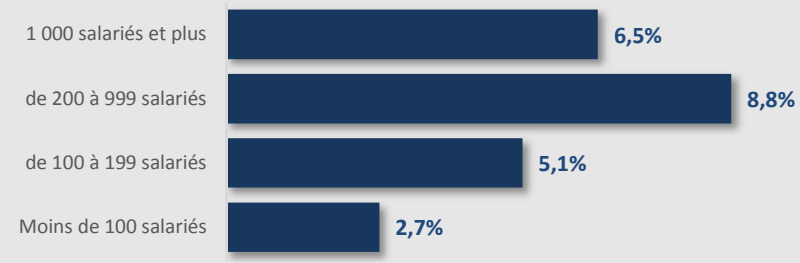

Source : Leem 2017, ensemble des salariés

Évolution du taux de recours à l'intérim dans l'industrie pharmaceutique

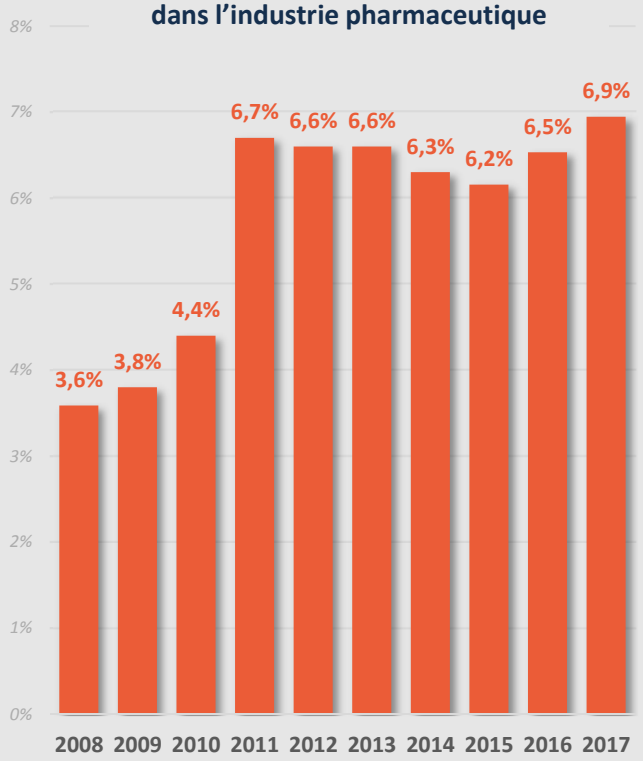

Source : Quadrat-études sur données LEEM et INSEE, enquête emploi, 2017

L'absentéisme dans l'industrie pharmaceutique

Le taux d'absentéisme et le nombre moyen de jours d'absence

Un taux d'absentéisme proche de la moyenne nationale

- L'absentéisme dans l'industrie pharmaceutique correspond en 2017 à 12,8 jours d'absence en moyenne par salarié, 11,2 jours hors maternité. Ce total correspond à un taux d'absentéisme de 5,9% si l'on ramène la valeur au nombre total de jours ouvrés, à 3,5% si on le rapporte au nombre de jours calendaires (365 jours), soit un ratio proche de la moyenne nationale de 4,7% calculée de cette dernière façon par Ayming - Alma Consulting Group dans son baromètre 2017.
- La maladie reste la principale cause d'absentéisme en 2017, ce motif rassemble en effet plus des deux tiers des journées d'absence.

Nombre moyen de jours d'absence dans l'industrie pharmaceutique selon les *motifs* et la taille des entreprises

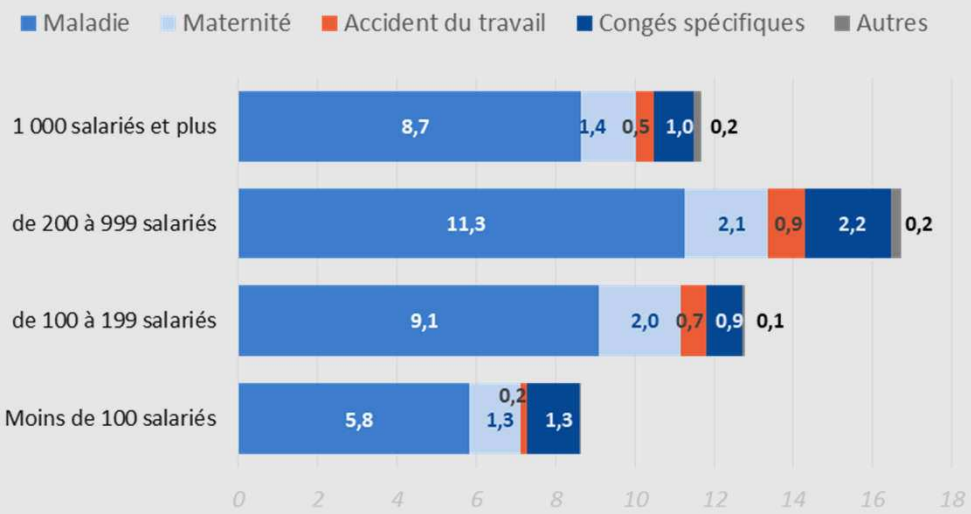

Nombre moyen de jours d'absence dans l'industrie pharmaceutique selon les motifs

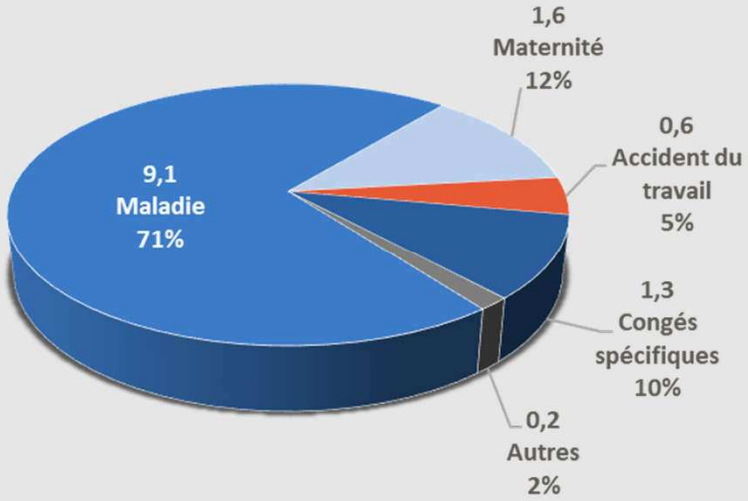

Source : Leem 2017, effectifs en CDI et CDD

BILAN EGALITE HOMMES/FEMMES

Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

L'ancienneté moyenne

L'ancienneté moyenne par genre selon les groupes de classification de la branche

- L'ancienneté moyenne pour les seuls salariés en CDI (hommes-femmes confondus) est de **14,1 ans.** Cet indicateur est ramené à 13,2 ans si l'on considère l'ensemble des salariés en CDD et CDI.
- En moyenne, l'ancienneté des femmes en CDI est légèrement supérieure à celle des hommes (+0,4 an en moyenne sur l'ensemble).
- Toutefois, on observe une forte dispersion de cet écart selon les groupes de classification. Le différentiel d'ancienneté entre les hommes et les femmes est le plus élevé pour les trois premiers groupes de la classification (+4,7 ans en moyenne). Il se réduit et se stabilise dans le groupe 04 (+1,2 an). Enfin, l'écart n'est plus significatif à partir du groupe 05 de la classification.

Ancienneté moyenne par groupe de classification selon le genre

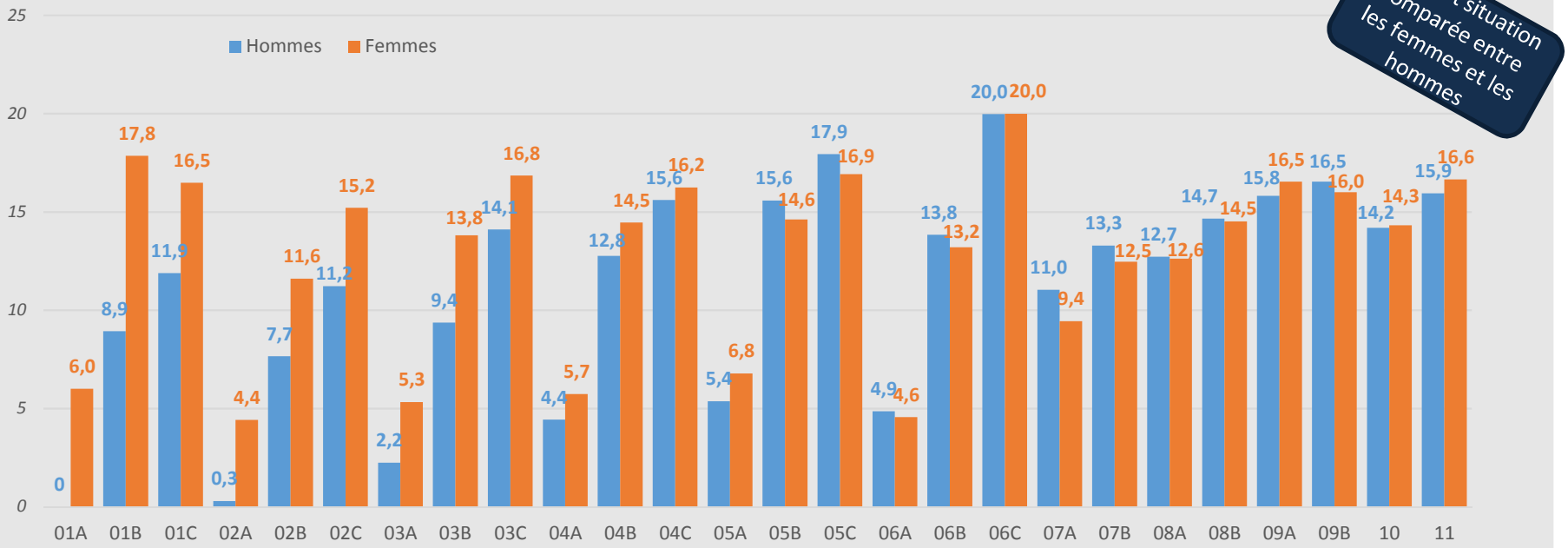

Rapport situation comparée entre les femmes et les hommes

Source : Leem 2017, salariés en CDI

Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

Zoom sur l'ancienneté supérieure à 15 ans

Répartition par genre des salariés ayant plus de 15 ans d'ancienneté

- La proportion de salariés en CDI présentant une ancienneté supérieure à 15 ans dans le secteur est globalement identique chez les hommes et les femmes (41,6%).
- Cette proportion est toutefois différente selon les groupes de la classification des emplois. Ainsi, la part de salariés femmes présentant une ancienneté supérieure à 15 ans est plus importante dans les premiers (01 à 04) et les derniers groupes de classification (09 à 11).
- Dans les groupes 05 à 08, où le taux de féminisation de l'ensemble des emplois est supérieur à la moyenne de l'ensemble du secteur, le pourcentage des hommes présentant une ancienneté de plus de 15 ans dépasse celui des femmes.

Part des salariés en CDI ayant plus de 15 ans d'ancienneté, selon le genre

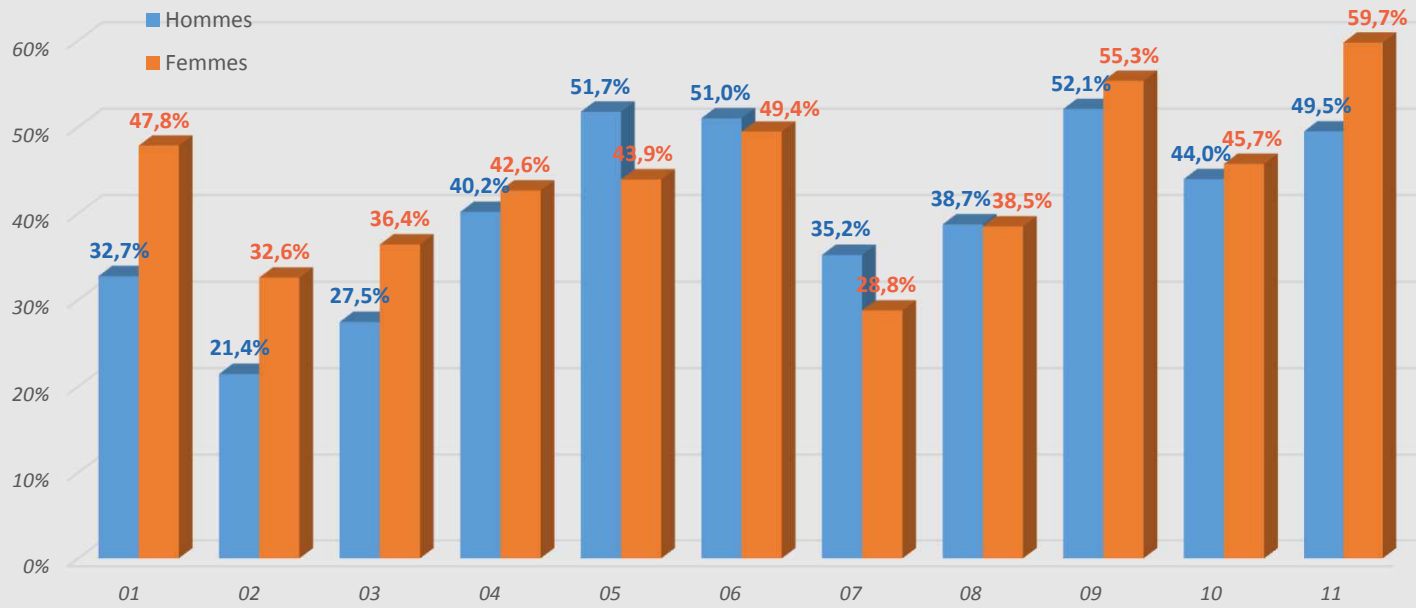

Rapport situation comparée entre les femmes et les hommes

Source : Leem 2017, salariés en CDI

Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

Temps partiel et taux de féminisation

Taux de féminisation parmi les temps partiel

- Les emplois à temps partiel concernent 11,7% des salariés en CDI dans l'industrie du médicament. La part des salariés à temps partiel parmi les femmes en CDI s'élève ainsi à 17,1%, tandis que cette proportion atteint seulement 4,7% chez les hommes.
- Les emplois à temps partiel sont ainsi majoritairement occupés par des femmes qui représentent 82,7% des effectifs à temps partiel.
- L'enquête ne permet pas de connaître les modalités d'accès au temps partiel. Néanmoins, en lien avec les objectifs de développement travail à temps partiel fixé dans l'accord collectif de branche du 21 octobre 2002, il est probable que les temps partiels dans la branche répondent à un souhait, surtout pour les femmes de trouver un meilleur équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie personnelle et familiale.

Répartition des salariés selon le sexe et le temps de travail

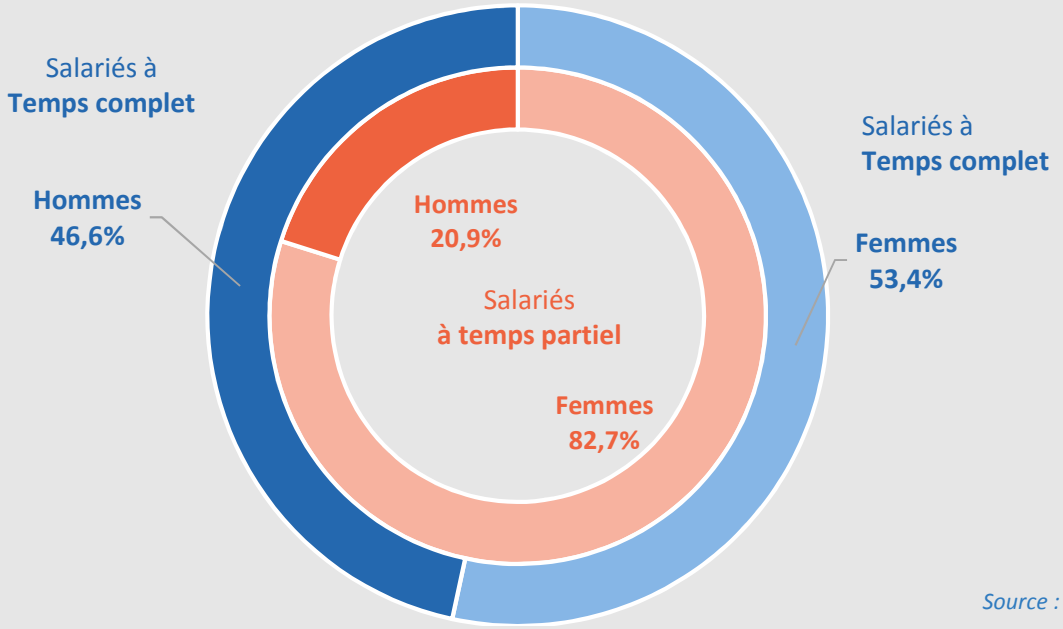

Rapport situation comparée entre les femmes et les hommes

Source : Leem 2017, salariés en CDI

Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

La mobilité au sein des classifications entre 2016 et 2017

Pourcentage de salariés ayant changé de niveau de classification entre 2016 et 2017 par genre*

- Les changements de niveau de classification sont évaluées à partir d'un échantillon réduit de 48 000 salariés présents dans les deux vagues d'enquêtes de 2016 et 2017.
- Sur cette base, 9,0% des salariés ont changé de niveau de classification. Cette progression a concerné en 2017 une proportion légèrement plus élevée d'hommes (9,7%) contre 8,5% pour les femmes.
- Les promotions ont été plus importantes dans les groupes de 02 à 05 pour les deux sexes (les estimations du groupe 01 ne sont pas significatives du fait de la taille réduite des effectifs).

Pourcentage des salariés ayant changé de niveau de classification, selon le genre

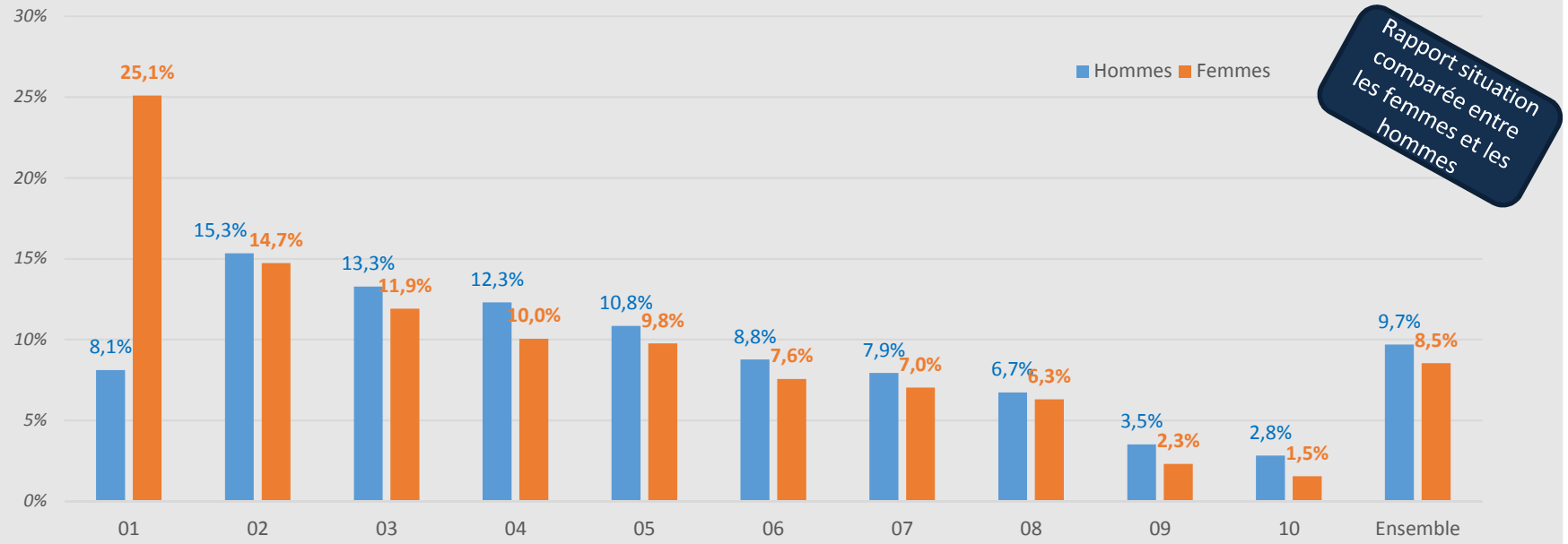

** Ces statistiques sont à prendre avec précaution car elles ont été établies sur un panel réduit de salariés présents dans l'enquête en 2016 qui ont pu être suivis en 2017.*

Source : Leem 2017, salariés en CDI

La rémunération dans les entreprises du médicament en 2017

Analyse des données sur les salaires pratiqués dans la branche de l'industrie pharmaceutique en 2017

Composantes de la rémunération prises en compte dans l'analyse

Salaire Brut de base mensuel au 31/12	C'est le salaire contractuel mensuel au 31/12 tel qu'il figure sur le bulletin de paie.
Primes variables	C'est le montant annuel des primes telles que : primes commerciales, primes sur objectifs, primes exceptionnelles…(à l'exclusion des primes d'invention, primes de fonction, primes animalerie)
Primes et toutes mensualités au-delà du 12ème mois	C'est le montant annuel de toutes rémunérations : 13ème mois et plus, prime d'ancienneté, prime de vacances, prime de Noël….. Sont exclus de ce total : . toutes les primes ou indemnités liées à des remboursements de frais ou contraintes résultantes des conditions particulières de travail (exemples : panier, astreinte, insalubrité, jours fériés, dimanche...), primes invention, primes de fonction, primes animalerie . l'intéressement et la participation . le montant des heures supplémentaires
Avantages en nature	C'est le montant annuel brut des avantages en nature tel qu'il est réintégré dans le bulletin de paie.
Salaire brut total annuel	C'est la valeur annuelle du salaire brut toutes rémunérations incluses : correspond au brut soumis aux cotisations sociales.
Montant de l'intéressement	C'est le montant brut annuel perçu au titre de l'intéressement, versé en 2017
Montant de la participation	C'est le montant annuel brut perçu au titre de la participation légale, versé en 2017

Les salaires dans l'industrie pharmaceutique

Indicateurs selon le groupe de classification des emplois

Salaires de base mensuels médians et moyens selon les groupes de classification des emplois

3 253 €
le salaire médian dans la branche en 2017

4 005 €
le salaire moyen

Salaire moyen (ensemble des Conventions Collectives, 2014) : 2 240 €

Salaires mensuels de base médians et moyens pratiqués en 2017 selon les groupes de classification des emplois

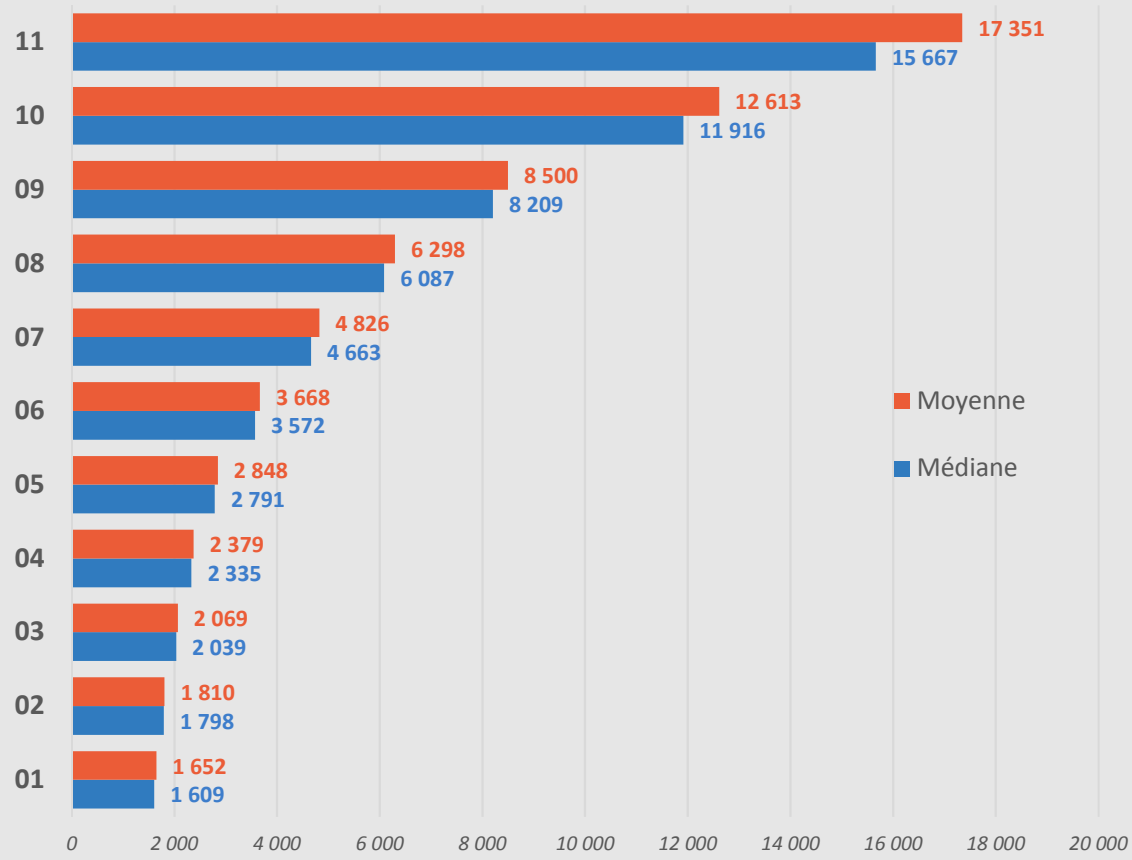

Source : Leem 2017, salariés en CDD et CDI à temps plein

Les salaires dans l'industrie pharmaceutique

Indicateurs selon la catégorie et le groupe de classification des emplois

Évolution des salaires de base médians entre 2015 et 2017 selon les groupes de classification des emplois

+1,3%

La progression du salaire de base médian en 2017

Évolution des salaires de base médians entre 2014 et 2017 selon les groupes de classification des emplois

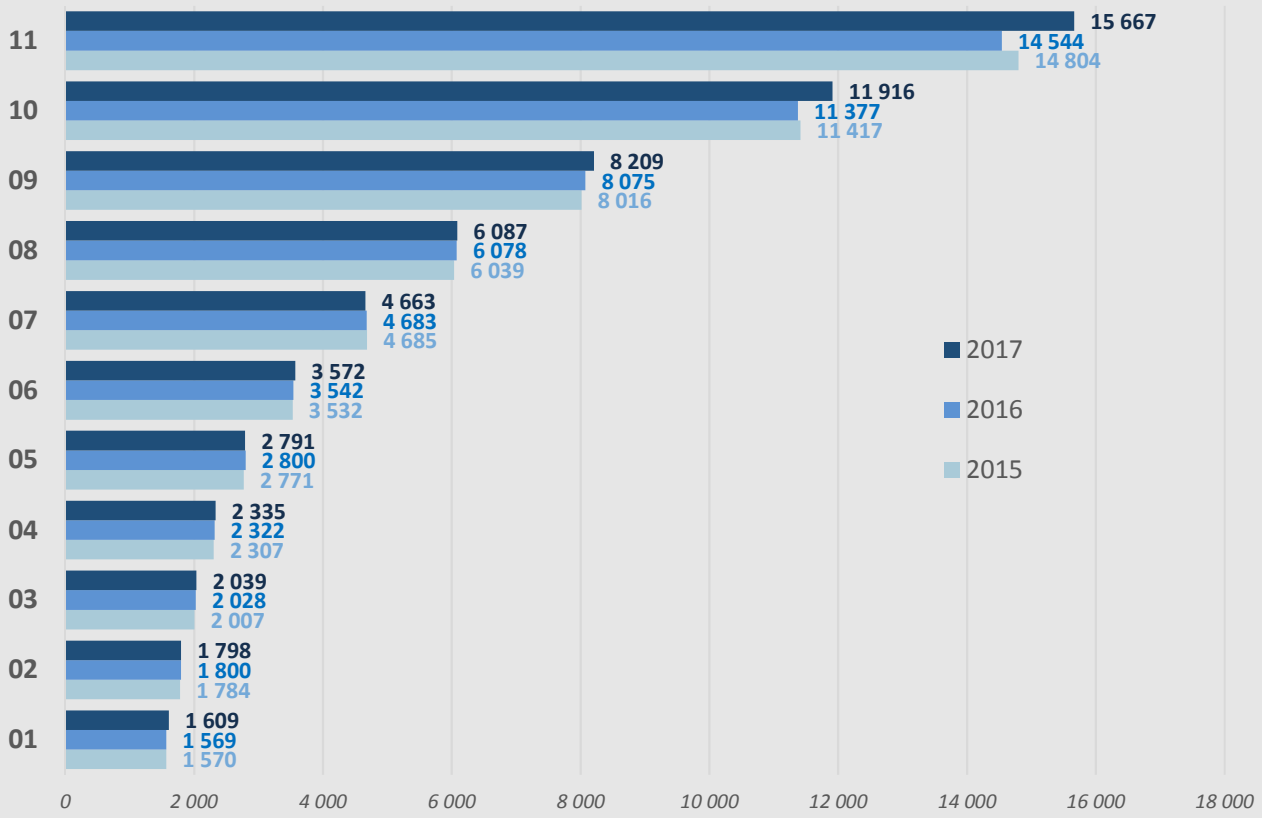

Source : Leem 2017, salariés en CDD et CDI à temps plein

Les salaires dans l'industrie pharmaceutique

Indicateurs selon la catégorie et le niveau de la classification des emplois

Salaires de base médians en 2017 selon le genre

-2,7%

La valeur de l'écart ajusté de salaire entre les femmes et les hommes calculé en neutralisant l'effet de la structure des emplois (temps partiel, niveau dans la classification, âge, ancienneté, taille de l'entreprise).

Salaires mensuels de base médians en 2017
selon le genre et le groupe de classification des emplois

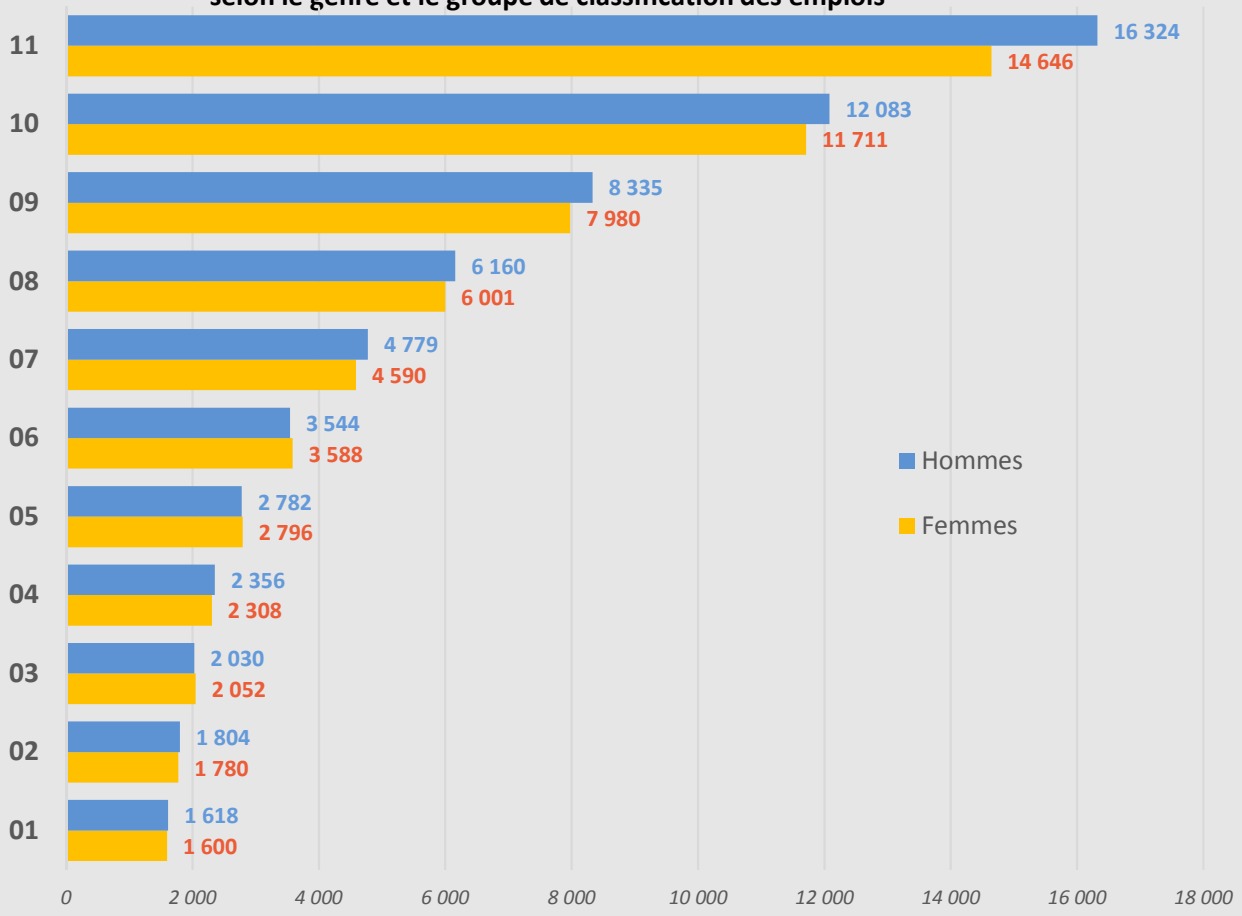

Source : Leem 2017, salariés en CDD et CDI à temps plein

Les salaires dans l'industrie pharmaceutique

Composantes de la rémunération selon la classification des emplois

Une part importante des compléments de rémunérations dans tous les groupes

- Environ 22,8% de la rémunération totale des salariés de la branche provient, en moyenne, d'éléments qui s'ajoutent au salaire de base. Parmi ceux-ci, les primes variables (primes commerciales, sur objectif…) et les autres primes (prime d'ancienneté…) représentent ensemble 14,1% de la rémunération totale en moyenne. L'intéressement et la participation contribuent ensemble à 7,2% de la rémunération.
- La part de rémunération imputable aux autres éléments que le salaire de base progresse avec le niveau de la classification des emplois. Ainsi, cette proportion représente 18,1% dans le groupe 01 de la classification pour atteindre 31,1% dans le groupe 11.

Décomposition de la rémunération totale selon ses composantes et la classification des emplois

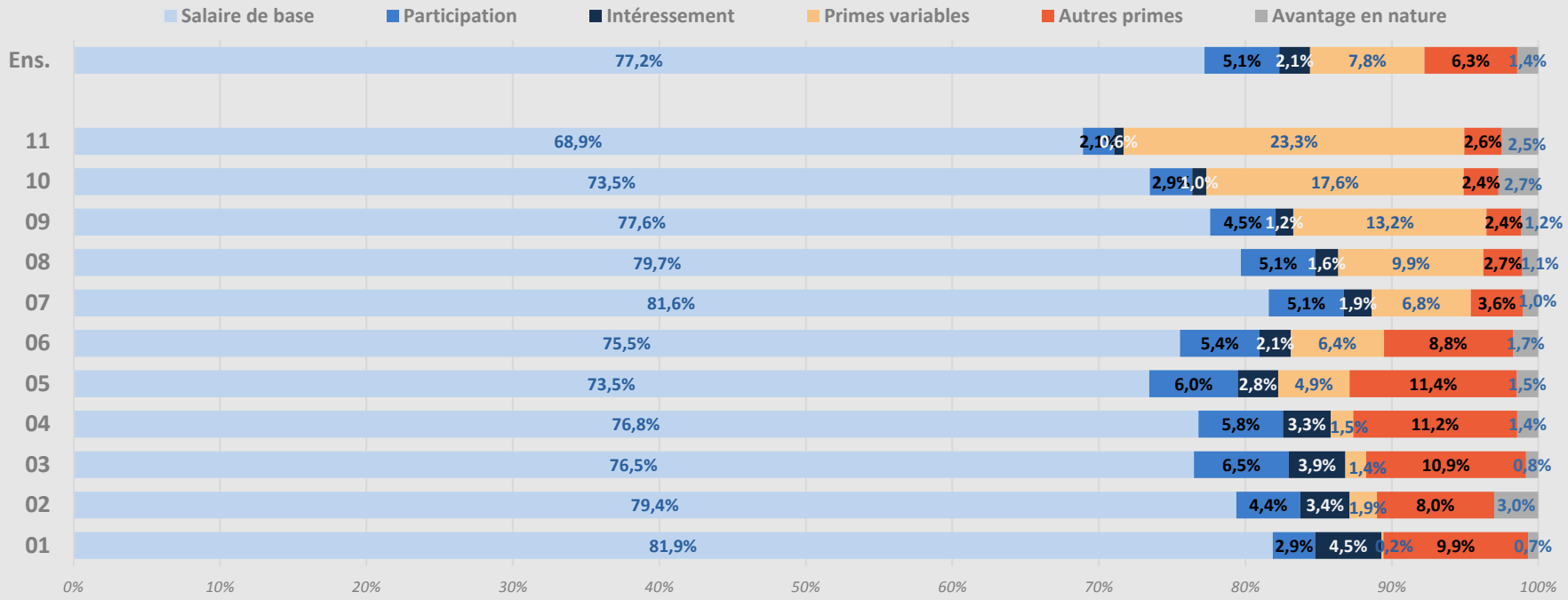

Source : Leem 2017, salariés en CDD et CDI à temps plein

Les salaires dans l'industrie pharmaceutique

Composantes de la rémunération selon la classification des emplois

Une part importante des compléments de rémunérations dans tous les groupes d'emploi

- Le montant moyen perçu au titre de la participation s'est élevé à 3 177 € en 2017 dans le secteur, à 1 309€ pour l'intéressement et à 890 € pour les avantages en nature. Le montant moyen versé au titre des primes variables (primes commerciales, sur objectif…) a atteint 4 857 €, 3 940 € pour les autres primes (prime d'ancienneté…).

Intéressement, participation et avantages en nature : montants moyens selon la classification des emplois

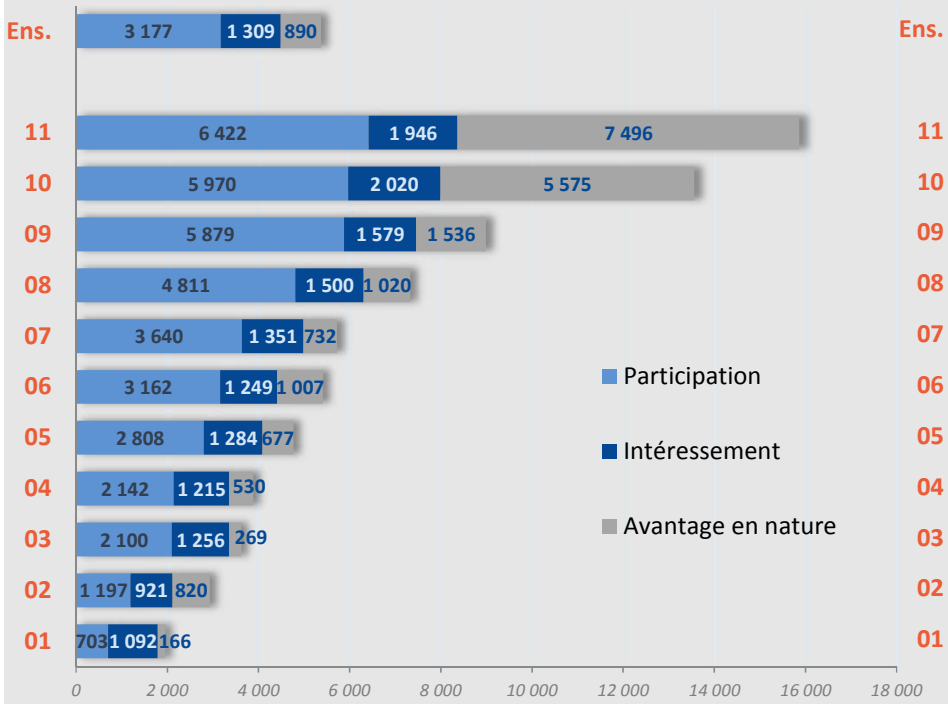

Primes : montants moyens selon la classification des emplois

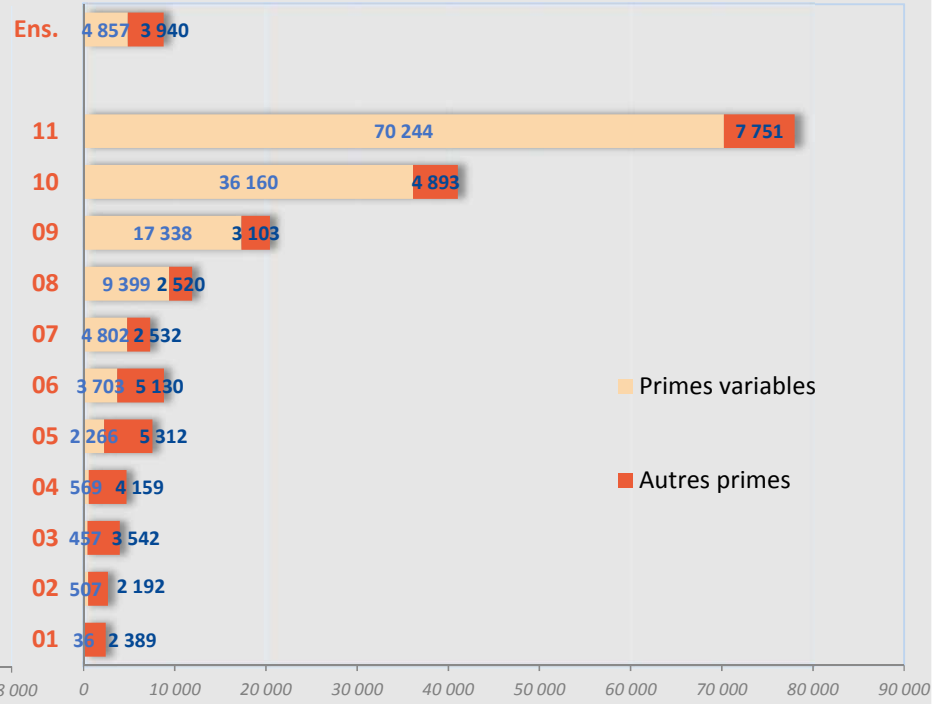

Source : Leem 2017, salariés en CDD et CDI à temps plein

Les salaires dans l'industrie pharmaceutique

Salaires de base mensuels moyens (x 12)

Groupes et niveaux	Femmes		Hommes		Ensemble	
	Effectif	Salaire moyen	Effectif	Salaire moyen	Effectif	Salaire moyen
01A	34	21 606	21	18 656	55	20 411
01B	86	19 658	28	20 838	114	19 890
01C	121	19 517	15	19 959	136	19 561
02A	29	19 571	35	19 066	64	19 332
02B	717	20 831	612	20 827	1 329	20 829
02C	535	22 860	367	23 475	902	23 111
03A	77	20 974	120	21 134	197	21 070
03B	1 635	24 007	1 900	23 896	3 535	23 949
03C	914	26 330	1 349	26 413	2 263	26 377
04A	317	27 212	217	26 679	534	26 985
04B	2 150	27 555	2 245	27 736	4 395	27 648
04C	1 304	29 718	1 687	30 130	2 991	29 949
05A	181	29 706	118	29 853	299	29 760
05B	2 769	33 024	2 275	32 866	5 044	32 950
05C	1 743	36 500	1 321	36 447	3 064	36 476
06A	512	36 900	263	37 377	775	37 063
06B	4 741	43 178	2 814	43 215	7 555	43 192
06C	2 589	46 713	1 544	46 124	4 133	46 492
07A	2 456	52 861	1 596	55 399	4 052	53 862
07B	2 782	60 144	2 280	62 315	5 062	61 137
08A	1 378	71 537	1 212	74 097	2 590	72 731
08B	1 303	77 852	1 263	79 067	2 566	78 448
09A	668	95 170	766	99 081	1 434	97 240
09B	527	107 217	699	107 818	1 226	107 559
10	358	146 498	597	154 238	955	151 359
11	83	184 278	242	216 420	325	208 213
Ensemble	**30 009**		**25 586**		**55 595**	

Source : Leem 2017, salariés en CDD et CDI à temps plein

Les salaires dans l'industrie pharmaceutique

Rémunérations annuelles totales : moyennes par catégorie

Groupes et niveaux	Femmes		Hommes		Ensemble	
	Effectif	Rémunération totale moyenne	Effectif	Rémunération totale moyenne	Effectif	Rémunération totale moyenne
01A	0	NS	0	NS	0	NS
01B	69	21 386	12	22 080	81	21 483
01C	111	21 372	13	22 282	124	21 461
02A	1	24 024	2	26 201	3	25 427
02B	399	25 804	291	26 235	690	25 982
02C	384	27 771	286	29 174	670	28 372
03A	33	27 268	28	26 319	61	26 839
03B	1 261	30 855	1 531	31 943	2 792	31 430
03C	812	34 469	1 227	35 780	2 039	35 218
04A	91	31 756	76	31 993	167	31 865
04B	1 602	34 551	1 812	37 192	3 414	35 936
04C	1 084	37 434	1 560	41 138	2 644	39 594
05A	66	37 226	56	36 882	122	37 071
05B	2 169	42 406	1 989	44 803	4 158	43 585
05C	1 426	48 286	1 226	50 586	2 652	49 391
06A	191	43 734	105	46 678	296	44 758
06B	3 328	55 301	2 232	56 450	5 560	55 769
06C	2 136	60 638	1 297	61 687	3 433	61 032
07A	1 708	61 851	1 215	66 813	2 923	63 904
07B	2 090	70 748	1 843	73 764	3 933	72 175
08A	1 186	84 738	1 060	88 536	2 246	86 527
08B	1 107	93 437	1 103	97 180	2 210	95 293
09A	598	116 318	684	122 482	1 282	119 586
09B	457	138 411	627	138 064	1 084	138 211
10	296	204 813	506	211 317	802	208 921
11	73	265 568	193	295 954	266	287 685
Ensemble	**22 678**		**20 974**		**43 652**	

Source : Leem 2017, salariés en CDD et CDI à temps plein, présents sur l'ensemble de l'année

Les salaires dans l'industrie pharmaceutique

Salaires minima conventionnels (x 12) et salaires de base (x 12)

Groupes et niveaux	Salaires minima CC 2017 (x 12)	Femmes		Hommes		Ensemble	
		Salaire moyen	% écart salaire moyen / salaire minima	Salaire moyen	% écart salaire moyen / salaire minima	Salaire moyen	% écart salaire moyen / salaire minima
01A	17 875,56	21 606	20,9%	18 656	4,4%	20 411	14,2%
01B	18 066,00	19 658	8,8%	20 838	15,3%	19 890	10,1%
01C	18 256,44	19 517	6,9%	19 959	9,3%	19 561	7,1%
02A	18 256,44	19 571	7,2%	19 066	4,4%	19 332	5,9%
02B	18 637,20	20 831	11,8%	20 827	11,7%	20 829	11,8%
02C	19 494,00	22 860	17,3%	23 475	20,4%	23 111	18,6%
03A	19 494,00	20 974	7,6%	21 134	8,4%	21 070	8,1%
03B	19 969,92	24 007	20,2%	23 896	19,7%	23 949	19,9%
03C	21 683,52	26 330	21,4%	26 413	21,8%	26 377	21,6%
04A	21 683,52	27 212	25,5%	26 679	23,0%	26 985	24,4%
04B	22 445,04	27 555	22,8%	27 736	23,6%	27 648	23,2%
04C	24 634,56	29 718	20,6%	30 130	22,3%	29 949	21,6%
05A	24 634,56	29 706	20,6%	29 853	21,2%	29 760	20,8%
05B	25 681,68	33 024	28,6%	32 866	28,0%	32 950	28,3%
05C	28 537,68	36 500	27,9%	36 447	27,7%	36 476	27,8%
06A	28 537,68	36 900	29,3%	37 377	31,0%	37 063	29,9%
06B	29 870,40	43 178	44,6%	43 215	44,7%	43 192	44,6%
06C	33 392,64	46 713	39,9%	46 124	38,1%	46 492	39,2%
07A	34 725,36	52 861	52,2%	55 399	59,5%	53 862	55,1%
07B	40 722,84	60 144	47,7%	62 315	53,0%	61 137	50,1%
08A	42 055,56	71 537	70,1%	74 097	76,2%	72 731	72,9%
08B	49 195,32	77 852	58,3%	79 067	60,7%	78 448	59,5%
09A	50 528,04	95 170	88,4%	99 081	96,1%	97 240	92,4%
09B	59 000,64	107 217	81,7%	107 818	82,7%	107 559	82,3%
10	64 331,64	146 498	127,7%	154 238	139,8%	151 359	135,3%
11	69 662,64	184 278	164,5%	216 420	210,7%	208 213	198,9%

Source : Leem 2017, salariés en CDD et CDI à temps plein

Les salaires dans l'industrie pharmaceutique

Salaires minima conventionnels (x 12) et rémunération totale

Groupes et niveaux	Salaires minima CC 2017 (x 12)	Femmes		Hommes		Ensemble	
		Rémunération totale	% écart rému. Totale / salaire minima	Rémunération totale	% écart rému. Totale / salaire minima	Rémunération totale	% écart rému. Totale / salaire minima
01A	17 875,56	NS	NS	NS	NS	NS	NS
01B	18 066,00	21 386	18,4%	22 080	22,2%	21 483	18,9%
01C	18 256,44	21 372	17,1%	22 282	22,0%	21 461	17,6%
02A	18 256,44	24 024	31,6%	26 201	43,5%	25 427	39,3%
02B	18 637,20	25 804	38,5%	26 235	40,8%	25 982	39,4%
02C	19 494,00	27 771	42,5%	29 174	49,7%	28 372	45,5%
03A	19 494,00	27 268	39,9%	26 319	35,0%	26 839	37,7%
03B	19 969,92	30 855	54,5%	31 943	60,0%	31 430	57,4%
03C	21 683,52	34 469	59,0%	35 780	65,0%	35 218	62,4%
04A	21 683,52	31 756	46,5%	31 993	47,5%	31 865	47,0%
04B	22 445,04	34 551	53,9%	37 192	65,7%	35 936	60,1%
04C	24 634,56	37 434	52,0%	41 138	67,0%	39 594	60,7%
05A	24 634,56	37 226	51,1%	36 882	49,7%	37 071	50,5%
05B	25 681,68	42 406	65,1%	44 803	74,5%	43 585	69,7%
05C	28 537,68	48 286	69,2%	50 586	77,3%	49 391	73,1%
06A	28 537,68	43 734	53,3%	46 678	63,6%	44 758	56,8%
06B	29 870,40	55 301	85,1%	56 450	89,0%	55 769	86,7%
06C	33 392,64	60 638	81,6%	61 687	84,7%	61 032	82,8%
07A	34 725,36	61 851	78,1%	66 813	92,4%	63 904	84,0%
07B	40 722,84	70 748	73,7%	73 764	81,1%	72 175	77,2%
08A	42 055,56	84 738	101,5%	88 536	110,5%	86 527	105,7%
08B	49 195,32	93 437	89,9%	97 180	97,5%	95 293	93,7%
09A	50 528,04	116 318	130,2%	122 482	142,4%	119 586	136,7%
09B	59 000,64	138 411	134,6%	138 064	134,0%	138 211	134,3%
10	64 331,64	204 813	218,4%	211 317	228,5%	208 921	224,8%
11	69 662,64	265 568	281,2%	295 954	324,8%	287 685	313,0%

Source : Leem 2017, salariés en CDD et CDI à temps plein, présents sur l'ensemble de l'année

Les salaires dans l'industrie pharmaceutique

Salaires de base (x 12) : écarts entre femmes et hommes

Groupes et niveaux	Salaire moyen F	Salaire moyen H	% écart salaires Femmes / salaires Hommes
01A	21 606	18 656	NS
01B	19 658	20 838	-5,7%
01C	19 517	19 959	-2,2%
02A	19 571	19 066	2,6%
02B	20 831	20 827	0,0%
02C	22 860	23 475	-2,6%
03A	20 974	21 134	-0,8%
03B	24 007	23 896	0,5%
03C	26 330	26 413	-0,3%
04A	27 212	26 679	2,0%
04B	27 555	27 736	-0,6%
04C	29 718	30 130	-1,4%
05A	29 706	29 853	-0,5%
05B	33 024	32 866	0,5%
05C	36 500	36 447	0,1%
06A	36 900	37 377	-1,3%
06B	43 178	43 215	-0,1%
06C	46 713	46 124	1,3%
07A	52 861	55 399	-4,6%
07B	60 144	62 315	-3,5%
08A	71 537	74 097	-3,5%
08B	77 852	79 067	-1,5%
09A	95 170	99 081	-3,9%
09B	107 217	107 818	-0,6%
10	146 498	154 238	-5,0%
11	184 278	216 420	-14,9%

Source : Leem 2017, salariés en CDD et CDI à temps plein

Les salaires dans l'industrie pharmaceutique

Rémunération totale: écarts entre femmes et hommes

Groupes et niveaux	Rémunération totale F	Rémunération totale H	% écart rému. totale Femmes / rému. total Hommes
01A	NS	NS	NS
01B	21 386	22 080	-3,1%
01C	21 372	22 282	-4,1%
02A	24 024	26 201	-8,3%
02B	25 804	26 235	-1,6%
02C	27 771	29 174	-4,8%
03A	27 268	26 319	3,6%
03B	30 855	31 943	-3,4%
03C	34 469	35 780	-3,7%
04A	31 756	31 993	-0,7%
04B	34 551	37 192	-7,1%
04C	37 434	41 138	-9,0%
05A	37 226	36 882	0,9%
05B	42 406	44 803	-5,3%
05C	48 286	50 586	-4,5%
06A	43 734	46 678	-6,3%
06B	55 301	56 450	-2,0%
06C	60 638	61 687	-1,7%
07A	61 851	66 813	-7,4%
07B	70 748	73 764	-4,1%
08A	84 738	88 536	-4,3%
08B	93 437	97 180	-3,8%
09A	116 318	122 482	-5,0%
09B	138 411	138 064	0,2%
10	204 813	211 317	-3,1%
11	265 568	295 954	-10,27%

Source : Leem 2017, salariés en CDD et CDI à temps plein, présents sur l'ensemble de l'année

Les salaires dans l'industrie pharmaceutique

Evolution des écarts entre les salaires de base féminins et masculins

Groupes et niveaux	Écart 2011	Écart 2012	Écart 2013	Écart 2014	Écart 2015	Écart 2016	Écart 2017
01A	NS	-6,1%	NS	-4,2%	-1,7%	-7,6%	NS
01B	-2,0%	-4,0%	-0,9%	-6,3%	-2,4%	-4,6%	-5,7%
01C	-3,5%	-0,5%	NS	0,4%	-4,0%	-1,7%	-2,2%
02A	NS	11,1%	NS	-5,1%	NS	-1,3%	2,6%
02B	-2,2%	-0,5%	-0,9%	-1,2%	0,0%	-0,4%	0,0%
02C	-1,5%	-1,8%	-1,5%	-1,6%	-1,8%	-0,4%	-2,6%
03A	-1,9%	-4,2%	0,1%	2,4%	1,5%	4,2%	-0,8%
03B	-0,5%	-0,4%	0,2%	1,5%	0,9%	0,8%	0,5%
03C	-1,5%	-0,3%	-0,4%	-0,6%	-0,7%	-1,1%	-0,3%
04A	-3,1%	-1,0%	1,5%	-1,0%	2,3%	-2,4%	2,0%
04B	0,0%	0,0%	-0,2%	-0,5%	-0,9%	-0,4%	-0,6%
04C	-1,3%	-1,8%	-1,8%	-1,3%	-1,2%	-1,2%	-1,4%
05A	2,5%	-0,7%	2,2%	-3,0%	-0,2%	0,3%	-0,5%
05B	-0,6%	-0,9%	-0,8%	-1,0%	-0,6%	-0,2%	0,5%
05C	-1,9%	-1,5%	-1,3%	-1,1%	-1,3%	-0,6%	0,1%
06A	-3,1%	-1,2%	0,2%	2,2%	1,0%	1,3%	-1,3%
06B	-1,8%	-1,2%	-0,9%	-0,7%	-1,0%	-1,3%	-0,1%
06C	-0,8%	-0,8%	-0,7%	-0,3%	0,5%	0,8%	1,3%
07A	-5,2%	-2,6%	-1,9%	-5,9%	-4,0%	-4,2%	-4,6%
07B	-4,9%	-4,0%	-4,2%	-3,6%	-3,8%	-3,9%	-3,5%
08A	-1,2%	-1,9%	-2,6%	-3,0%	-2,7%	-3,1%	-3,5%
08B	-0,9%	-1,6%	-1,5%	-2,0%	-1,6%	-3,5%	-1,5%
09A	-3,0%	-4,4%	-4,2%	-1,4%	-2,2%	-2,2%	-3,9%
09B	0,5%	-0,1%	-0,6%	-0,4%	-1,7%	-2,4%	-0,6%
10	-3,8%	-1,7%	-5,4%	-6,2%	-5,7%	-7,2%	-5,0%
11	-15,8%	-15,7%	-16,2%	-16,9%	-16,2%	-11,2%	-14,9%

Source : Leem 2017, salariés en CDD et CDI à temps plein

Les salaires dans l'industrie pharmaceutique

Evolution des écarts entre les rémunérations totales des femmes et hommes

Groupes et niveaux	Écart 2011	Écart 2012	Écart 2013	Écart 2014	Écart 2015	Écart 2016	Écart 2017
01A	NS	-5,5%	NS	NS	NS	NS	NS
01B	4,2%	3,9%	7,9%	-6,1%	0,0%	-6,8%	-3,1%
01C	-0,6%	-6,0%	NS	11,8%	-3,7%	-5,2%	-4,1%
02A	NS	16,1%	NS	1,7%	NS	-16,9%	-8,3%
02B	0,6%	1,2%	0,0%	-2,7%	1,5%	-2,7%	-1,6%
02C	1,8%	1,3%	2,5%	-4,3%	-2,2%	-3,6%	-4,8%
03A	-2,0%	-2,5%	1,9%	-14,6%	-4,2%	2,2%	3,6%
03B	-0,2%	0,2%	0,3%	-1,7%	-1,2%	-1,0%	-3,4%
03C	-0,8%	-0,1%	-1,3%	-3,4%	-4,2%	-3,9%	-3,7%
04A	-4,0%	0,3%	0,9%	-5,9%	2,4%	-4,7%	-0,7%
04B	-0,9%	-0,4%	-2,3%	-5,8%	-6,4%	-5,7%	-7,1%
04C	-1,0%	-1,4%	-2,1%	-7,9%	-7,4%	-7,7%	-9,0%
05A	-4,5%	-5,1%	-0,3%	-8,0%	0,0%	-3,1%	0,9%
05B	0,7%	-0,7%	3,8%	-4,2%	-4,4%	-4,8%	-5,4%
05C	-0,9%	-0,8%	7,9%	-3,1%	-5,3%	-4,9%	-4,5%
06A	-1,4%	-1,2%	1,8%	-1,8%	3,4%	0,6%	-6,3%
06B	-0,5%	-1,0%	1,6%	-3,6%	-2,7%	-1,8%	-2,0%
06C	-0,6%	-1,0%	-1,1%	-3,1%	-2,0%	-3,1%	-1,7%
07A	-7,6%	-5,2%	-4,8%	-10,2%	-5,9%	-7,0%	-7,4%
07B	-7,3%	-6,5%	-7,3%	-8,4%	-6,6%	-6,4%	-4,1%
08A	-2,1%	-3,1%	-2,8%	-4,9%	-4,4%	-3,8%	-4,3%
08B	-1,4%	-1,7%	-2,7%	-5,1%	-2,5%	-3,6%	-3,9%
09A	-4,9%	-4,5%	-4,2%	-3,4%	-4,9%	-1,7%	-5,0%
09B	1,3%	1,2%	-0,5%	-0,5%	-0,6%	3,0%	0,3%
10	-1,3%	-0,7%	-5,7%	-5,8%	-5,8%	-8,2%	-3,1%
11	-14,9%	-17,9%	-15,2%	-21,1%	-16,2%	-7,5%	-10,3%

Source : Leem 2017, salariés en CDD et CDI à temps plein, présents sur l'ensemble de l'année

Synthèse de la situation de l'emploi et des rémunérations

Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

Synthèse du rapport sur la situation de l'emploi de 2017

La trajectoire de l'emploi dans l'industrie pharmaceutique en 2017

- Les **entreprises du médicament emploient 98 694 salariés** en 2017. L'industrie pharmaceutique rassemble ainsi environ 3% de l'emploi industriel en France. La branche professionnelle, qui rassemble tous les établissements qui appliquent la Convention Collective de l'industrie pharmaceutique identifiée par le code 0176, déborde du champ strict du secteur. Elle rassemble également des unités (filiales, établissements secondaires…) dont l'activité principale relève de la répartition pharmaceutique, la R&D spécialisée, les sièges sociaux des fabricants ou d'autres spécialités en lien avec l'activité des laboratoires. Selon la Dares, la branche professionnelle employait 129 100 salariés en 2015.
- Les effectifs du secteur s'inscrivent sur une trajectoire de **stabilité depuis 2014**. En 2017, l'estimation des effectifs conduit à une très légère inflexion de -0,1% qui correspond à un recul d'une centaine d'emplois. Cette évolution de l'emploi confirme la stabilisation de la trajectoire de l'emploi du secteur après une décennie moins favorable. En outre, la variation des effectifs de l'industrie pharmaceutique apparaît toujours en 2017 plus favorable que l'évolution de l'emploi constatée dans l'ensemble de l'industrie manufacturière (-0,3%).
- L'Ile-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, le Centre-Val de Loire et la Normandie sont les **principales régions d'implantation** de l'industrie pharmaceutique. Ces quatre régions rassemblent plus des trois quarts des effectifs des laboratoires. Les établissements du secteur emploient un nombre significatif de salariés dans la quasi-totalité des régions métropolitaines.

Les principales caractéristiques des emplois du secteur

- L'emploi du secteur se caractérise par une majorité de **salariés en CDI** (88%) ou en **CDD** (6%) présentant une **ancienneté** assez élevée (13,2 ans en moyenne). L'**âge moyen** des salariés en CDI ou en CDD (43,9 ans) continue d'augmenter d'une année tous les 3 ans.
- Le **taux de féminisation** des emplois dans l'industrie pharmaceutique s'élève à 57% en 2017 alors que ce ratio n'est que de 30% dans l'ensemble de l'industrie manufacturière. Après une période de baisse, le taux de féminisation semble désormais se stabiliser.
- La **pyramide des âges** présente un profil élargi dans les tranches d'âge médianes (de 35 à 55 ans). L'intégration des jeunes se fait à un âge assez avancé du fait du haut niveau d'études des candidats et de la durée de la scolarité. Le nombre d'alternants et de stagiaires est assez élevé (5 850 stagiaires, apprentis et contrats de professionnalisation), ces derniers représentent 6% de l'emploi total.
- La répartition des effectifs selon la classification des emplois traduit le haut **niveau de qualification** des salariés. Les catégories 6 à 11 des emplois rassemblent désormais plus de la moitié des emplois du secteur en CDI-CDD (52%).

Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

Synthèse du rapport sur la situation de l'emploi de 2017

Les flux d'emplois dans l'industrie pharmaceutique

- Le **taux d'entrée** dans le secteur atteint 7,2% en 2017. Cela correspond à 7 079 recrutements, dont 3 711 en CDI et 3 368 en CDD. L'amplitude des flux d'emplois correspond à une situation associant une stabilité des salariés en poste (ancienneté élevée…) et des flux d'entrées-sorties d'ampleur significative.
- Le **recours à l'intérim** est conforme aux autres secteurs industriels : l'emploi intérimaire représente 6,9% des effectifs du secteur en 2017, soit un ratio légèrement inférieur à la moyenne du ratio dans l'industrie manufacturière (7,7%). Cela correspond à près de 6 850 emplois équivalents temps plein.
- La segmentation des **sorties** d'emploi selon les motifs est diversifiée. Sur l'ensemble des motifs de sortie renseignés, les fins de CDD ou d'autres contrats représentent 55% du total. Pour les seuls personnels en CDI, les 4 312 départs se répartissent de la façon suivante : licenciements (1 168 unités, soit 27% du total des CDI sortants), démissions (1 074, 25%), ruptures conventionnelles (459, 11%). Les départs en retraite (545) représentent 13% des sorties des personnels en CDI.

Les salaires pratiqués dans les entreprises de l'industrie pharmaceutique en 2017

- Le salaire médian pratiqué dans la branche s'élève à 3 253 €, en progression de 1,3% par rapport à 2016. Le niveau moyen de rémunération pratiqué dans la branche se situe en moyenne 25% au dessus des salaires constatés dans l'ensemble des industries chimiques.
- Une part significative (23%) de la rémunération totale des salariés de la branche provient d'éléments qui s'ajoutent au salaire de base. Dans cet ensemble, les primes variables (primes commerciales, sur objectif…) et les autres primes (prime d'ancienneté…) représentent ensemble 14% de la rémunération totale en moyenne tandis que l'intéressement et la participation contribuent ensemble à hauteur de 7% au montant global de la rémunération.
- La dispersion des rémunérations est principalement expliquée par la position des salariés dans la classification des emplois. En outre, le salaire de base d'un salarié de la branche se situe en moyenne 41% au dessus du minimum conventionnel du groupe de la classification auquel il appartient. Ces ratios sont également croissants avec la position dans la classification des emplois.
- Une analyse statistique sur le différentiel de rémunérations entre les femmes et les hommes montre que l'écart ajusté de salaire entre les salariés des deux genres s'élève à 2,7% en défaveur des personnels féminins lorsque l'on neutralise l'effet des autres critères explicatifs disponibles dans la base de données (âge, ancienneté, taille de l'employeur, classification…).

Rapport réalisé en novembre 2018
avec l'appui technique du cabinet

Quadrat-études
45 rue de Lyon, Paris 12ème
contact@quadrat-etudes.fr

leem.org

Nov. 2018